

AUX SOURCES DES PARFUMS, INDUSTRIALISATION ET APPROVISIONNEMENT DE LA PARFUMERIE GRASSOISE (SECOND XIX^E-DÉBUT XX^E SIÈCLE)

Mathilde COCOUAL
Docteure en histoire

Sous un ciel merveilleux, un climat particulièrement favorable, fleurissent autour de cette ville privilégiée, la rose, le jasmin, et la fleur d'oranger, pour ne citer que les fleurs dont la récolte est la plus importante. Ce sont ces fleurs qui, traitées par les industriels de Grasse, fourniront au parfumeur du monde entier des matières premières incomparables qui fleuriront tous les parfums. Cette industrie, vieille de plus de deux siècles, n'a jamais cessé de se développer et d'améliorer les produits qu'elle doit avant tout à des conditions climatiques très particulières. Ainsi, suivant les climats, suivant les régions, le règne végétal fournira des matières premières différentes que l'on traitera sur place ou que l'on exportera vers des centres de traitement. Selon les cas, on créera des cultures spéciales ou on se contentera d'utiliser la flore locale telle qu'elle se présente. À Grasse, ce sont des orangers qui ont été plantés et dont on soigne la croissance ; des rosiers et des jasmins, qui font l'objet de soins minutieux. En Guyane, au contraire, c'est la dévastation méthodique des forêts, qui donne le bois de rose que l'on distille. Ici l'homme ramasse ce que la nature lui offre, là, au contraire, c'est la culture qui lui fournira les matières premières de son industrie²²⁹.

Pour des raisons climatiques et environnementales, la production métropolitaine de plantes à parfum se concentre principalement dans le bassin grassois et dans le Sud-Est de la France.

Cette production locale, même si elle approvisionne des clients dans le monde entier²³⁰, ne peut cependant, à elle seule, assouvir la demande exponentielle des industriels français. Pour y pallier, mais également pour proposer de nouvelles fragrances, l'administration et les industriels français incitent rapidement les colons qui s'établissent dans les contrées méditerranéennes ou tropicales, fraîchement colonisées par la France, à adopter ces cultures²³¹. Les colonies françaises offrent, en effet, des possibilités multiples d'acclimatation

²²⁹ Georges Chiris, « Les matières premières aromatiques », dans *Les Parfums de France*, n° 41, juillet 1926, p. 216.

²³⁰ Colgate, « Heaps of roses », publicité pour les savons et parfums Colgate, 1890.

²³¹ Joseph Gallieni, « Le commerce de la métropole et Madagascar », dans *Journal Officiel de Madagascar et dépendances (JODM)*, 16 décembre 1897, p. 1267-1272.

de plantes aromatiques et à parfum que les parfumeurs saisissent dès le milieu du XIX^e siècle²³² :

Les colonies françaises complètent, de la façon la plus heureuse, la flore de Provence, par les produits, les plus variés de leurs sols et de leurs climats divers. Grâce à leur concours, on peut affirmer que l'industrie des parfums est une industrie essentiellement française²³³.

Ainsi, entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, nombreuses sont les entreprises françaises et grassoises à s'installer en Algérie, dans l'archipel des Comores, à Madagascar, en Afrique équatoriale, en Amérique du Sud, dans le Pacifique, ou à entretenir des relations privilégiées avec des partenaires économiques à La Réunion, au Tonkin, en Cochinchine, en Guyane, en Tunisie, ou dans d'autres territoires coloniaux, pour s'approvisionner en essences de toutes sortes. De ce fait, la production coloniale de plantes à parfum et de matières premières naturelles pour la parfumerie est, à partir des années 1890, équivalente à la production métropolitaine. En 1895, Jacques Rouché rapporte que les plantes et arbres à parfum cultivés dans les colonies permettent de dégager un chiffre d'affaires de 14 millions de francs et dépasse ainsi de deux millions la production du bassin grassois²³⁴. L'Italie et la Bulgarie deviennent progressivement des acteurs majeurs de la production de plantes à parfum que soutiennent et encouragent les Grassois. De même, les colonies productrices occupent, à partir des années 1920, une place centrale dans cette culture.

Pour subvenir à leurs besoins, les parfumeurs grassois cherchent à s'implanter directement dans les pays producteurs. L'investissement de leurs capitaux dans les pays précités répond à deux objectifs. D'une part, ils envisagent le potentiel environnemental de ces territoires qui permettrait, soit la cueillette de matières premières endémiques, soit l'acclimatation d'essences étrangères susceptibles de fournir la matière brute ou directement l'essence. D'autre part, ils partagent une idéologie commune de progrès, de libéralisme et de paternalisme qui influence les modes d'approvisionnement dans lesquels ils contrôlent chaque étape de la chaîne de production et de commercialisation et exercent une autorité patriarcale sur leurs employés et sur leurs ouvriers. Parmi ces entrepreneurs grassois, les Établissements Antoine Chiris font office de précurseurs. Cette société a, en effet, multiplié les implantations outre-mer dont la prospérité est valorisée dans de nombreuses sources.

Certains chercheurs ont traité d'une manière incidente ces approvisionnements, notamment Éliane Perrin qui décrit certaines implantations des Établissements Antoine Chiris dans le monde²³⁵ ou Gabriel Benalloul qui l'évoque dans son dernier ouvrage²³⁶. Hormis ces études, peu d'auteurs se sont attachés à ces questions. Les rares mentions des domaines étrangers et coloniaux servent souvent à souligner le rayonnement de la parfumerie grassoise

²³² La première implantation de domaine de production est attestée dès 1864 à l'initiative des Établissements Antoine Chiris en Algérie, à Boufarik. Mathilde Cocoual, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939)*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., p. 76-84.

²³³ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, p. 3.

²³⁴ Le nombre de 14 millions est, de plus, en deçà de la réalité puisqu'il ne prend pas en compte les matières premières communes à la parfumerie et à d'autres branches d'activités comme la vanille ou le girofle. Jacques Rouche, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », dans *Revue générale des sciences pures et appliquées*, t. 8, 1897, p. 660.

²³⁵ Éliane Perrin, *La parfumerie à Grasse ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987.

²³⁶ Gabriel Benalloul, Géraud Buffa, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015.

dans la première moitié du XX^e siècle ou, au contraire, à expliquer le recul des plantes à parfum dans le bassin grassois dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ce constat est le point de départ de notre étude. Afin de connaître le parcours de ces matières premières naturelles, nous avons mobilisé une bibliographie beaucoup plus large que celle de l'étude stricte des plantes à parfum transformées à Grasse²³⁷. La rareté des renseignements relatifs aux liens entre l'exploitation des plantes à parfum et le secteur d'activité grassois nous a intriguée, et ce d'autant plus que plusieurs sources nous renseignent sur les modalités d'introduction des Grassois dans les pays étrangers et coloniaux et sur leur influence dans la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Afin de retracer l'influence de ces industriels grassois dans la production de plantes à parfum, cette étude mobilise plusieurs corpus : des fonds d'archives privées, des sources administratives, des revues professionnelles, des ouvrages botaniques et scientifiques publiés entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, mais aussi des publicités, des photographies, des films documentaires et des ouvrages promotionnels contemporains de l'époque étudiée. Parmi les entreprises grassoises ayant institué des partenariats ou établi des domaines outre-mer, seules les archives des Établissements Antoine Chiris ont été conservées. Certains fonds contiennent des renseignements sur les agents commerciaux employés par d'autres sociétés grassoises, mais ils ne concernent que les ventes effectuées dans ces pays sur une période postérieure à notre étude²³⁸. Les Archives départementales des Alpes-Maritimes renferment aussi quelques contrats commerciaux des Chiris avec leurs partenaires coloniaux et plusieurs documents relatifs aux domaines de production, notamment le domaine Sainte-Marguerite en Algérie, les implantations en Afrique équatoriale, la société du Haut-Yan-Tsé en Chine ou l'établissement de Tahiti²³⁹. Très lacunaire, ce fonds recèle néanmoins des informations précieuses. De même, les Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence conservent un fonds privé concernant la société coloniale Bambao, filiale des Établissements Chiris dans l'archipel des Comores²⁴⁰. Riche de renseignements, ce fonds comprend les statuts, les rapports de production et les relations tissées entre la société et les différents syndicats internationaux. Il contient également des dossiers du personnel qui ne seront consultables que dans une trentaine d'années. Les archives du père Clément Raimbault, qui a lancé la culture de l'ylang-ylang à Nosy-Bé, ont été préservées par la congrégation des

²³⁷ Les ouvrages de François Berthier, *Histoire du géranium Bourbon et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, et de Serge Volper, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, Paris, Éditions Quae, 2011, apportent un regard historique sur les plantes exotiques, ce qui nous a permis d'étudier, de manière approfondie, le géranium, la vanille, l'ylang-ylang et le giroflier. Les écrits d'Érik Orsenna sur l'industrie de coton ont également attiré notre attention, notamment sur la manière d'aborder l'étude des matières premières. Érik Orsenna, *Voyage au pays du coton*, Paris, Éd. Corps 16, 2007.

²³⁸ Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds des Établissements Antoine Chiris, 32 J 108, contrats commerciaux, 1914-1939.

²³⁹ *Id.*, domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 1, registre de comptabilité agricole, 1898-1899 ; 173 J 2, rapports journaliers, 1902-1903 ; 173 J 3, rapports journaliers, 1927-1928 ; 173 J 4, copies de lettres, 1875-1878 ; 173 J 5, copies de lettres, mars 1900-juillet 1900 ; 173 J 6, copies de lettres, juillet 1900, octobre 1902 ; 173 J 7, copies de lettres, février 1903-décembre 1903 ; *id.*, fonds des Établissements Antoine Chiris, 32 J 164, Chine, Congo, constitution de l'affaire, plan, déclaration d'immatriculation, 1914-1948 ; 32 J 175, Polynésie française, Société agricole de Mopélie Tahiti, registre des procès-verbaux du conseil d'administration, 1922-1928.

²⁴⁰ Arch. nat. d'outre-mer, 151 AQ, fonds de la société Comores Bambao, 1907-1939.

spiritains dans leurs locaux de Paris²⁴¹. En dépit de la disparition d'un grand nombre de documents du fait de l'humidité et des cyclones dans l'île, et des pertes liées au rapatriement en France, ce fonds comporte tout de même quelques renseignements sur l'exploitation du domaine et la création de la Société des Plantes à Parfum de Madagascar.

Ce premier corpus est complété par certaines archives administratives qui conservent des données sur les sociétés de matières premières naturelles. Aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, quelques documents analysent la filière des plantes à parfum et des coopératives. Les Archives nationales de Madagascar ont aussi sauvegardé les enquêtes administratives menées sur les sociétés installées aux Comores et dans la Grande-Île²⁴². Relativement bien conservé, ce fonds, difficilement accessible, renferme des informations inédites sur le nombre d'entreprises mobilisées, sur les matières premières traitées, la main-d'œuvre et les salaires. Ces archives ne sont pas exhaustives et elles ne couvrent que des périodes réduites, elles ne permettent donc pas d'appréhender l'évolution des entreprises grassoises dans ces territoires sur l'ensemble de la période étudiée.

En revanche, les revues professionnelles de la parfumerie française ont publié de manière régulière des informations sur la production des plantes à parfum et aromatiques dans le monde. La revue *La Parfumerie Moderne*, éditée à partir de 1908 par René-Maurice Gattefossé, est consacrée principalement aux matières premières naturelles ; le titre *Les Parfums de France*, créé par Georges Chiris en 1923, s'intéresse également à ces questions et promeut régulièrement les implantations outre-mer de sa société ; enfin, *La revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie* dirigée par la société Lautier, également à partir de 1923, incorpore quelques rares renseignements sur les plantes à parfum dans les colonies françaises. Ces revues permettent de saisir les étapes, les réussites, les échecs, l'amélioration et l'orientation des cultures sur une période allant de 1908 à 1938. Elles constituent des sources de premier ordre puisqu'elles publient régulièrement des chiffres relatifs à la filière en France et dans le monde. Elles font appel, pour rédiger leurs articles, à des agents des sociétés de matières premières, mais aussi à des spécialistes et à des scientifiques reconnus comme Henri Jumelle, Auguste Chevalier, R.-L. Joly ou encore Antonin Rollet. Ces derniers, agronomes de formation, sont à l'origine de plusieurs ouvrages scientifiques qui ont renouvelé l'étude des plantes à parfum²⁴³.

Un dernier corpus regroupe les publicités, les photographies, les films documentaires et les ouvrages promotionnels édités principalement par les Établissements Antoine Chiris, productions qui illustrent la représentation particulière qu'a cette société de son « empire des parfums ». Ces sources secondaires complètent et confirment les informations extraites des corpus précédents.

En s'appuyant sur toutes ces données, nous avons souhaité revenir sur le processus d'industrialisation de la parfumerie moderne et relire les résultats établis par les chercheurs

²⁴¹ Archive de la Congrégation de l'Ordre des Spiritains (Arch. C.S.sp), *Statuts de la société des Plantes à Parfums de Madagascar*, Tananarive, 1927.

²⁴² Arch. nat. de Madagascar, L 779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

²⁴³ Henri Jumelle, *Les ressources agricoles et forestières des colonies françaises*, Marseille, Barlatier éd., 1907 ; Auguste Chevalier, « L'origine du Benjoin d'Indochine », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924 ; R.-L. Joly, « Le vétyver », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1932 ; Antonin Rolet, *Plantes à parfum et plantes aromatiques*, Paris, J.B. Baillière et fils, 1918 ; Paul Hubert, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909.

depuis une cinquantaine d'années à la lumière des revues professionnelles jusqu'alors peu étudiées. À partir de ce constat, nous nous sommes demandée quelle place prend la parfumerie française, entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, dans un contexte de mondialisation. Comment la ville de Grasse se positionne-t-elle dans ce contexte et quel rôle joue alors la « Capitale des parfums » dans l'expansion de la filière à travers le monde ?

1. LES ÉVOLUTIONS DE LA PARFUMERIE (SECOND XIX^E – DÉBUT XX^E SIÈCLE)

Aux sources de l'industrialisation

À une époque peu reculée, avant le commencement de notre siècle, la parfumerie existait à peine. La mode avait beau étaler son luxe et ses caprices, arranger de mille façons les étoffes soyeuses, les rubans et les dentelles, ciseler les métaux précieux, tailler et polir les pierres les plus fines pour en faire de charmants bijoux ; il manquait toujours quelque chose à l'élégance de nos grand-mères ; elles devinaient déjà la parfumerie moderne, mais elles n'eurent pas la satisfaction de la connaître²⁴⁴.

Extraite du premier numéro du quotidien *Les avis du commerce illustrés* en 1858, cette citation renferme l'une des premières mentions du terme de « parfumerie moderne » qui illustre les mutations intrinsèques à ce secteur d'activité. Cette formule sert à définir tant les progrès réalisés au niveau qualitatif sur les huiles essentielles²⁴⁵ puis absolus²⁴⁶, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, que l'originalité de créateurs de renom tels que Piver, Houbigant et surtout François Coty au tournant du siècle. En effet, à partir des années 1850, le qualificatif de « moderne » est de plus en plus usité pour définir les innovations de la parfumerie française. En 1853, A. Delay l'utilise ainsi pour vanter les mérites des dernières crèmes cosmétiques dans son *Hygiène médicale du visage et de la peau, formulaire de la beauté* : « La parfumerie moderne les a décorées des noms de crème des sultanes, *cold-cream*, *serkis*, crème froide, etc.²⁴⁷ ». En 1856, une publicité annonce dans *L'Orchestre* : « l'extrait de Camélias, pour rafraîchir le teint et adoucir la peau [...] est justement considéré comme le plus beau produit de la parfumerie moderne²⁴⁸ ». En 1861, Louis Claye, auteur d'un ouvrage intitulé *Les talismans de la beauté* reprend cette formule pour mettre en valeur les avancées significatives faites en termes de parfumerie et de cosmétologie :

Hygiène et élégance, double résultat qui ne pouvait guère être obtenu qu'à notre époque. L'alcool, le meilleur et le plus précieux dissolvant des parfums et des résines, était en effet inconnu des anciens. Le savon ne fut inventé que dans le Moyen Âge, et l'épuration des graisses et des huiles

²⁴⁴ Henry et Demarson, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », dans *Les avis du commerce illustrés*, n° 1, 1858, p. 2.

²⁴⁵ Les huiles essentielles sont obtenues par distillation de matières premières naturelles.

²⁴⁶ Les absolus désignent à la fois le produit obtenu après lavage à l'alcool des produits de l'enfleurage à froid ou de l'extraction par solvants volatils.

²⁴⁷ A. Debay, *Hygiène médicale du visage et de la peau, formulaire de la beauté indiquant les moyens de conserver l'éclat du teint et la fraîcheur de la peau...*, Paris, s.n., 1853, 3^e éd., p. 234.

²⁴⁸ Maison Riet, publicité « Beauté et hygiène », dans *L'Orchestre*, 1^{er} novembre 1959, p. 3.

n'a fait de progrès que lorsque la chimie a été une science réelle. Ce sont là trois éléments de base aux opérations de la parfumerie moderne²⁴⁹.

Les différents supports de presse, d'ouvrages et de revues scientifiques de l'époque²⁵⁰ reprennent cette formule qui sous-entend un bouleversement concret dans les pratiques de transformation des plantes à parfum, comme dans les logiques de commercialisation et la manière de se parfumer en société.

S'il renvoie dans ses premières mentions à une évolution technique, celle de la parfumerie alcoolique²⁵¹, le terme de « parfumerie moderne » devient à partir des années 1880, synonyme de découvertes chimiques qui modifient durablement les créations des parfumeurs. Les parfums ne sont plus de simples mélanges de parfums naturels mais deviennent des assemblages originaux couplant produits synthétiques et produits naturels. La palette même des produits naturels s'enrichit chaque année de produits exotiques : girofle, vanille, bois de rose, ylang-ylang, etc. Ainsi portée par la mondialisation des échanges et la colonisation, la « parfumerie moderne » tente ses premières implantations dans les pays producteurs de plantes à parfum pour s'assurer d'un approvisionnement régulier. L'augmentation conséquente de ces matières premières naturelles et synthétiques, dans le but d'assouvir une demande occidentale exponentielle, oblige les parfumeurs à perfectionner sans cesse leur modèle de production.

L'évolution industrielle en Europe est ainsi au cœur et à l'origine de la transformation du secteur de la parfumerie. Si le terme de « révolution »²⁵² est aujourd'hui contesté pour qualifier les avancées industrielles du XIX^e siècle, la portée de ces découvertes n'en est pas moins « révolutionnaire »²⁵³. En effet, les découvertes en physique et en chimie ainsi que l'accès à de nouveaux matériaux et procédés d'extraction transforment en profondeur les conditions de travail comme la qualité des produits obtenus. Les possibilités d'émergence de la parfumerie moderne s'intègrent dès lors dans ce processus de recherche scientifique et technique qui dépasse largement la simple filière aromatique :

La fabrication des colles, des huiles, des savons, la parfumerie ont sans doute des pratiques mécaniques ; mais ces pratiques-là mêmes sont nécessairement fournies à une direction vigilante et éclairée, et il n'en est aucune qui ne demande une suite de connaissances, et dont l'application de ces connaissances n'exige une attention soutenue. Toutes ces parties sont des arts, et ces arts tiennent de si près à une science, qu'ils en sont des branches : ils sont tous enfants de la chimie²⁵⁴.

Dans ce contexte, parfumeurs parisiens et grasseois prêtent une oreille attentive à l'évolution des procédés et tissent un réseau professionnel important avec les industries

²⁴⁹ Louis Claye, *Les talismans de la beauté*, Paris, s.n., 1861, p. 34.

²⁵⁰ En 1908, une revue scientifique et de défense professionnelle lyonnaise prend pour nom *La Parfumerie Moderne*. Créée par René-Maurice Gattefosse et ses frères, elle a pour objectif de soutenir les intérêts de la parfumerie française. Elle sera éditée jusqu'en 1956.

²⁵¹ Jusqu'en 1850, les produits parfumés étaient essentiellement consommés sur des supports solides : savons, savonnettes, poudres, talcs. Les eaux et huiles parfumées ne représentaient qu'un complément de gamme. Les succès techniques de la seconde moitié du XIX^e siècle inversent cette tendance bien que la parfumerie solide continue sa croissance au XX^e siècle.

²⁵² Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997, p. 443.

²⁵³ Cette « Révolution » permet en effet, en quelques décennies, l'application industrielle de procédés techniques et chimiques encore au stade de recherche fondamentale au milieu du siècle.

²⁵⁴ Roland de la Platière, *Manufactures, arts et métiers*, t. 3, partie 2, Paris, s.n., 1784-1828, p. 4.

connexes mais indispensables : fabriques d'alcool, usines de solvants, entreprises spécialisées dans le traitement des graisses animales, fabricants de matériels d'extraction, verreries, cartonneries, etc. Mais ces parfumeurs sont également à l'origine d'innovations majeures principalement dans le perfectionnement des techniques d'extraction. Destinataires ou créateurs d'innovations, le transformateur de matières premières naturelles et le parfumeur adjoignent rapidement un laboratoire de recherche à leurs ateliers de fabrication et de conditionnement. Leurs recherches sont alors motivées par trois objectifs : l'augmentation de la capacité de traitement des matières premières, l'optimisation de la qualité olfactive des produits obtenus et l'abaissement des coûts de production.

La fin du XIX^e siècle marque un tournant décisif dans la manière de concevoir le parfum. Lorsqu'en 1882, Houbigant²⁵⁵ commercialise *Fougère royale*²⁵⁶, association de molécules synthétiques et de parfums naturels, le public accueille avec enthousiasme ou, au contraire, avec réticence une telle composition. Pour autant, l'élégance du flacon, la marque de confiance attachée au nom d'Houbigant tout autant que la sensation suggérée par une odeur jusque-là inconnue du public, invitent la société de l'époque à adopter ce nouveau mode de composition :

Le goût – né de la possibilité de le satisfaire – d'employer des parfums toujours plus puissants a donc conduit à l'obtention de compositions toujours plus concentrées réunissant parfum artificiel, élément d'originalité, au parfum naturel, indispensable élément de finesse, capable désormais de prendre et de tenir sa place²⁵⁷.

Une étape est ainsi franchie, sans doute décisive pour l'industrie de la parfumerie dont le potentiel de création et de commercialisation est décuplé par ces découvertes. L'adoption des produits synthétiques n'a, pour autant, pas pour conséquence de réduire les besoins en matières premières naturelles, au contraire. Antonin Rolet rapporte ainsi, à propos de la vanilline :

On a prétendu que cette découverte n'a pas nui à la culture du vanillier. Ce serait plutôt le contraire si l'on se fie au chiffre des exportations de nos colonies. « Vanille artificielle et vanille naturelle s'adressent, a-t-on écrit, à deux clientèles différentes »²⁵⁸.

En effet, si l'historiographie a sans cesse mis en avant les recherches menées sur les molécules synthétiques au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, des efforts concrets sont réalisés durant la même période en termes de botanique et d'analyse des huiles essentielles. La polémique autour du recours aux produits de synthèse ou aux produits naturels peut apparaître dès lors comme un faux débat qui a pourtant largement mobilisé la société bourgeoise du début du XX^e siècle et dont subsistent encore aujourd'hui les principaux arguments à l'encontre des produits artificiels.

²⁵⁵ Houbigant est une société créée en 1775 par Jean-François Houbigant et dont la marque existe toujours aujourd'hui.

²⁵⁶ En 1882, après une succession de rachats de la société, un parfumeur du nom de Parquet acquiert finalement le nom d'Houbigant et ose lancer *Fougère royale*, à base de coumarine. Il crée de la sorte une nouvelle famille olfactive, les « fougères » et donne ainsi un essor remarquable à la société.

²⁵⁷ Eugène Charabot, « Grasse, Cité des parfums », dans *La Parfumerie du Sud-Est*, n° 2, mars 1923, p. 15.

²⁵⁸ Antonin Rolet, *Plantes à parfum et plantes aromatique*, op. cit., p. 424.

La naissance de la parfumerie moderne repose ainsi, en premier lieu, sur les innovations techniques et scientifiques réalisées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par l'amélioration singulière ou le développement de techniques ou de molécules novatrices, cet essor est intimement lié aux découvertes effectuées dans les domaines de la chimie ou de la physique. La recherche, alors en contact permanent avec les grands secteurs économiques nationaux, permet, en effet, la commercialisation progressive de volumes toujours plus conséquents de produits de soin, de beauté et de luxe.

Cependant, la progression des parts de marché des filières de la parfumerie et de la cosmétique ne peut s'expliquer par les seuls progrès de la science. Patrick Verley insiste sur l'importance capitale de la demande comme facteur premier de l'industrialisation européenne. N'est-ce pas l'augmentation considérable des besoins – d'hygiène et de reconnaissance sociale – de la société moderne qui permet la croissance de ces entreprises ? Au-delà du débat sur l'origine de l'industrialisation du secteur, la question du processus d'organisation du réseau national a particulièrement retenu notre attention. En effet, dès le milieu du XIX^e siècle, la parfumerie française acquiert un rayonnement mondial dont l'essor réside dans les possibilités d'achat de sa clientèle, dans les aptitudes des industriels à produire et à se renouveler, mais surtout dans la capacité de ces derniers à inciter à l'achat par la « suggestion du désir ». Pour autant, la parfumerie française, dont le rayonnement international ne cesse d'être mis en avant, doit faire face, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, à une concurrence progressive de la part des pays occidentaux. Cette nouvelle donne oblige les parfumeurs grasseois à se distinguer par leur savoir-faire mais aussi par leur approvisionnement privilégié en plantes à parfum. Avant d'étudier les spécificités du secteur national français, il nous a semblé important de replacer cette production dans le contexte plus large de l'industrie mondiale.

L'émergence de nouveaux pôles commerciaux

À partir de la fin du XIX^e siècle, les Expositions universelles²⁵⁹ sont systématiquement mises à contribution afin d'afficher et de promouvoir la réussite de la parfumerie française en insistant sur la qualité des produits et le perfectionnement des techniques :

Toutes les Expositions internationales consacrent le triomphe des vieilles maisons françaises dont le renom mondial ne fait que s'affermir avec les années : la maison Piver, fondée en 1774, qui a tant fait pour l'amélioration des procédés de fabrication, et qui possède une usine d'extraction à Grasse, une usine d'élaboration à Aubervilliers, un laboratoire à Paris ; la maison Chiris, fondée en 1768, qui a créé un domaine de 2000 hectares à Boufarik pour la culture des géraniums, est devenue concessionnaire de la Société des parfums naturels de Cannes et possède des agences à New-York et à Chicago ; la maison Chouet et Cie (successeurs du docteur Pierre), spécialisée dans les dentifrices d'une réputation universelle, et tant d'autres aussi justement estimées²⁶⁰.

²⁵⁹ À titre d'exemple nous pouvons citer les Expositions universelles de Paris en 1855, de Vienne en 1873, de Paris en 1878, 1889 et 1900, ou encore de San Francisco en 1915. Cf. également Eugénie Briot, « La parfumerie française aux Expositions universelles de 1889 et 1900 : fabrique d'une industrie de luxe », Anne-Laure Carré, Marie-Sophie Corcy, Christiane Demeulenaere-Douyère, *et alii*, *Les Expositions universelles en France au XIX^e siècle : techniques, publics, patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 259-268.

²⁶⁰ G. Olphe-Gaillard, « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, p. 667.

Les observateurs ne manquent pas de commenter ces créations, à l'image de Louis Énault lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1855, de Fortin Hermann et de M. Deherain à l'occasion de l'Exposition de Vienne de 1873 :

Au reste, la parfumerie française jouit d'une grande réputation qu'elle mérite par la finesse de ses produits ; on peut admirer le talent d'étalage qu'elle a développé dans son exposition²⁶¹.

La parfumerie française et surtout la parfumerie parisienne était fort en faveur à l'Exposition de Vienne : cette parfumerie était abondante ; elle était variée ; elle était excellente²⁶².

La parfumerie française mobilise aussi les expositions industrielles nationales²⁶³ et internationales²⁶⁴ comme les expositions binationales²⁶⁵ pour présenter ses différentes innovations. Les qualités attribuées à ces dernières, ainsi que les modalités d'expansion du secteur national, sont relayées régulièrement par la presse française à partir de 1832, dans les journaux quotidiens²⁶⁶ comme dans les revues spécialisées²⁶⁷. Dans ce corpus, la réussite de la parfumerie moderne nationale y est couramment définie comme la résultante de la capacité entrepreneuriale de ses industriels²⁶⁸ qui regroupent une centaine de maisons, principalement parisiennes mais également grassoises, niçoises, cannoises, lyonnaises, marseillaises, etc. Ces dernières travaillent leur image de marque par le biais de la publicité pour conserver leur rôle prééminent d'exportateurs de produits de luxe, rôle qui s'accroît progressivement au cours du XX^e siècle.

Ainsi, la position de la France au sein du marché international au tournant du XX^e siècle est, certes, très confortable, mais elle est, pour autant, loin d'être la seule nation possédant ce type d'industrie. Portées par les découvertes européennes, les entreprises de parfumeries se multiplient en Europe et en Amérique : l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, les États-Unis puis la Russie, la Suisse ou encore l'Espagne, l'Italie, la Pologne et l'Argentine implantent des sites de production dans leur pays et exportent, tout du moins pour les sept premiers pays, dans les nations consommatrices de produits parfumés et cosmétiques également ciblées par la France.

²⁶¹ Henri Tresca, *Visite à l'Exposition universelle de Paris en 1855*, Paris, L. Hachette et Cie, 1855, p. 397.

²⁶² Louis Enault, *Les arts industriels : Vienne, Londres, Paris*, Paris, Hachette, p. 88.

²⁶³ Gustave Halphen, *Rapport sur l'Exposition publique des produits de l'industrie française de 1844*, Paris, Imprimerie de Schneider et Langrand, 1845, p. 206.

²⁶⁴ Olivier-Claude-Augustin Poullain, Comte de Saint-Foix, *Rapport sur l'exposition internationale industrielle d'Amsterdam en 1883 adressé à M. le ministre du Commerce*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, p. 284.

²⁶⁵ Anonyme, *Exposition franco-britannique, Londres, 1908, Les Colonies françaises*, Paris, Comité national des expositions coloniales, 1909, p. 398.

²⁶⁶ *Le petit Journal* (16 décembre 1866, p. 1 ; 28 mai 1867, p. 3), *Le Gaulois* (25 septembre 1873, p. 4 ; 20 novembre 1908, p. 2), *Le Rappel* (11 juin 1876, p. 3 ; 3 juin 1878, p. 2 ; 22 mai 1888, p. 2 ; 24 mai 1900, p. 2 ; 13 mai 1909, p. 2 ; 4 février 1910, p. 3), *La fantaisie parisienne : littérature, théâtre, musique et modes* (15 décembre 1873, p. 5 ; 15 octobre 1874, p. 9), *Le Figaro* (11 août 1854, p. 3 ; 16 avril 1859, p. 4 ; 28 avril 1861, p. 6 ; 7 juin 1876, p. 3 ; 11 novembre 1878, p. 1 ; 13 novembre 1882, p. 1 ; 17 juin 1900, p. 3 ; 26 mai 1902, p. 2 ; 14 janvier 1903, p. 2 ; 19 novembre 1916, p. 2), etc.

²⁶⁷ *La revue universelle* (25 septembre 1854, p. 453), *La revue du Nord de la France* (15 septembre 1856, p. 160), *La Revue des deux mondes* (mars 1865, p. 91 ; mai-juin 1901, p. 917 ; mars-avril 1912, p. 764), *Le Panthéon de l'Industrie* (1878, p. 363 ; 1881, p. 387 ; 1889, p. 25, p. 69 ; 1900, p. 8).

²⁶⁸ Si de nombreuses rubriques ont pour objet la « Parfumerie française » en tant qu'entité économique, la majorité de ces articles s'attache à une maison en particulier (Piver, Demarson, Guerlain, etc.) qui, par ses atouts, valorise une certaine image de la parfumerie française.

À partir des années 1860²⁶⁹, il est possible, au travers de la documentation existante, d'évaluer et de modéliser la carte du marché mondial de la parfumerie. Pour autant, les chiffres rapportés par les commissaires d'exposition²⁷⁰, les journalistes²⁷¹ ou les parfumeurs²⁷² sont souvent peu précis et en deçà des quantités réelles commercialisées. Eugène Rimmel questionne déjà en 1867 la véracité de ces chiffres : « Ces chiffres n'atteignent pas, il est vrai, la somme dont nous avons parlé, mais il ne faut pas oublier que ce sont ceux des déclarations officielles, qui restent toujours fort au-dessous de la réalité »²⁷³.

Trente ans plus tard, Jacques Rouché dresse le même constat alors que le chiffre d'affaires du secteur d'activité a quasiment doublé²⁷⁴ : « Les statistiques des douanes sont incomplètes. Beaucoup de produits de parfumerie sortent de France sous d'autres noms »²⁷⁵.

La nature même de ces chiffres prête à confusion. Les auteurs comptabilisent parfois sans distinction les parfums, les savons, voire les articles de coiffure²⁷⁶. Dans la majorité des cas, les relevés dissocient les volumes d'exportation des huiles essentielles des produits « finis »²⁷⁷. Cette évaluation s'avère plus compliquée encore si l'on souhaite établir des chiffres mondiaux. Néanmoins, la confrontation des sources disponibles permet de dresser une comparaison générale des différents pays producteurs et exportateurs à la fin du XIX^e siècle.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs pôles mondiaux se spécialisent dans la fabrication et la commercialisation de produits parfumés et d'arômes. Aux concurrents traditionnels de la parfumerie française, l'Allemagne et l'Angleterre, s'ajoutent peu à peu d'autres industries étrangères. Si la France possède une avance certaine en termes de savoir-faire, dont plusieurs sources affirment la suprématie mondiale²⁷⁸, elle ne constitue, pour autant, qu'un centre parmi d'autres.

Ces nations regroupent ainsi un certain nombre d'entreprises²⁷⁹ produisant des articles parfumés qu'ils soient destinés à l'hygiène du corps, à des fins cosmétiques ou utilisés de manière purement esthétique. L'absence flagrante de pays que l'on appelle aujourd'hui pays du sud ne doit pas être analysée comme un retard ou une absence de production et de

²⁶⁹ Auparavant, les statistiques sont résiduelles et la plupart des données sur les dates antérieures proviennent de sources postérieures à 1860. À partir de cette décennie, les sources sur le sujet se multiplient grâce aux comptes-rendus d'exposition et aux différentes études sur la parfumerie.

²⁷⁰ Eugénie Briot, « La parfumerie française et aux Expositions universelles de 1889 et 1900 : fabrique d'une industrie de luxe », *art.cit.*

²⁷¹ Victor Du Bled, « Les fleurs », dans *Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, mai 1901, p. 917 ; M. Roussel, « Les parfums », dans *La science illustrée*, le 2 décembre 1893, p. 216.

²⁷² Henry et Demarson, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », *art. cit.* ; Eugène Rimmel, *Le livre des parfums, op.cit.*

²⁷³ Eugène Rimmel, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870).

²⁷⁴ Entre 1867 et 1895, le chiffre d'affaires estimé est passé d'environ 40 millions à 75 millions de francs or.

²⁷⁵ Jacques Rouché, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », dans *Revue générale des sciences pures et appliquées*, t. 8, 1897, p. 659.

²⁷⁶ Eugénie Briot, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 79.

²⁷⁷ Produit prêt à être vendu avec son contenant, son emballage et sa marque de fabrique.

²⁷⁸ Louis Claye, *Culture des fleurs et des plantes aromatiques, fabrication des parfums en Portugal et dans ses colonies*, Paris, Lebigre-Duquesne Frères, 1865, p. 8 ; Thimothée Trimm, « Les odeurs de Paris », dans *Le Petit journal*, 16 décembre 1866, p. 1-2.

²⁷⁹ Au moins une cinquantaine, de la petite structure (un à trois employés) à des structures plus conséquentes, de 10 à 50 ouvriers.

consommation de leur part. Tout d'abord, ces zones géographiques sont majoritairement sous tutelle des nations européennes qui y puisent les ressources nécessaires à la fabrication de leurs produits mais y vendent également en retour leurs articles manufacturés²⁸⁰. De plus, ces pays utilisent de manière traditionnelle et coutumière les plantes à parfum, souvent abondantes dans certaines régions, et conservent, de ce fait, une élaboration artisanale des produits parfumés qui n'entrent pas dans le cadre d'une production industrielle²⁸¹.

Le processus d'industrialisation du secteur s'est concentré dans les pays occidentaux, en Europe et en Amérique du Nord. L'Europe représente l'essentiel de la production puisqu'elle réunit, outre la plupart des nations productrices, la majorité des États exportateurs. Les entreprises américaines connaissent un essor remarquable sur leur territoire avant de conquérir les marchés étrangers dans les dernières décennies du XIX^e siècle²⁸². À l'aube du XX^e siècle, sept puissances se partagent le marché mondial du parfum : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, l'Autriche, la Hollande et la Belgique. Elles exportent principalement dans leurs colonies respectives²⁸³, elles se partagent les parts de marché dans les pays étrangers²⁸⁴ mais commercent également activement entre elles²⁸⁵. Jacques Rouché, dans un article consacré à l'état de la parfumerie française, paru en 1897, apporte des renseignements précieux qui permettent d'envisager les spécificités de chacune de ces nations. L'Autriche, la Hollande et la Belgique se spécialisent dans les produits relatifs à l'hygiène (eaux florales, savons), tandis que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis se positionnent tant dans le domaine de la propreté que dans ceux de la cosmétologie et de la parfumerie alcoolique. Au regard des chiffres d'affaires à l'exportation, la primauté de la France est réelle puisque son chiffre d'affaires dépasse, la même année, 50 millions de francs²⁸⁶. À côté de ces nations exportatrices, d'autres États amorcent une politique d'industrialisation du secteur de la parfumerie. La Suisse, la Russie, l'Espagne, l'Italie, le Japon, puis la Pologne et l'Argentine connaissent des tentatives réussies d'implantation de fabriques de produits parfumés. L'Italie, l'Espagne, mais aussi la Bulgarie et la Chine possèdent, en outre, une semi-industrie de transformation de la matière première, à vocation exportatrice, qui procure des sous-produits indispensables aux différents pôles industriels dont il convient également de rappeler l'importance. La France et notamment Grasse absorbent, en effet, une quantité non négligeable de la production de ces derniers, le reste étant partagé entre les autres nations exportatrices. Malgré ces rivalités, la France tisse des relations plus ou moins soutenues avec ces différents pays, dont l'entente dépend directement de la force et du

²⁸⁰ Nous avons délibérément écarté la question des relations entretenues avec les zones d'approvisionnement coloniales car elles n'obéissent pas aux mêmes règles que les états indépendants.

²⁸¹ Marie-Christine Grasse, dir., *Une histoire mondiale du parfum : des origines à nos jours*, Musée International de la Parfumerie, Grasse, Paris, Somogy, 2007.

²⁸² Anonyme « Considération générale, année 1914 », dans *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre-octobre 1915, p. 738.

²⁸³ La France importe plus de matières premières de ses colonies qu'elle n'en produit en métropole. De même, l'exportation dans les colonies françaises représente une part considérable du chiffre d'affaire de la parfumerie française. Jacques Rouché, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art. cit.*, p. 659 ; Victor Schölcher, *Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, Pagrerre, 1842, p. XXIX.

²⁸⁴ L'Amérique latine en est un exemple éloquent : le marché de la parfumerie y est exclusivement partagé entre la parfumerie française, américaine, allemande et, dans une moindre mesure, anglaise.

²⁸⁵ Les relations entre ces pays exportateurs sont développées au 2.

²⁸⁶ Jacques Rouché, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », dans *Revue générale des sciences pures et appliquées*, t. 8, 1897, p. 658.

positionnement économique de ses concurrents mais aussi des relations politiques entretenues avec ses protagonistes.

La place de la parfumerie française et grasse

D'abord portée par la croissance de la demande intérieure, la parfumerie française ne cesse, en effet, de conquérir de nouveaux marchés au cours du XIX^e siècle. De 1,8 million de francs en 1810, son chiffre d'affaires total s'élève à 80 millions en 1912²⁸⁷. La bourgeoisie française adopte progressivement les tendances de la « parfumerie Moderne » mais les possibilités encore restreintes d'ascension sociale freinent, dans un premier temps, les opportunités du marché national. Les exportations représentent, au contraire, une part de plus en plus importante de son négoce et dès 1850, la parfumerie française exporte la moitié de la valeur de son chiffre d'affaires²⁸⁸. Cet engouement pour les produits « *made in France* » résulte à la fois des progrès chimiques et techniques de la filière et de l'association immédiate entre luxe et produits français. Ces deux arguments ne peuvent pour autant expliquer à eux seuls l'essor de la parfumerie française. Comment la France a-t-elle su s'imposer, en l'espace d'une trentaine d'années²⁸⁹, comme leader du marché mondial de la parfumerie ? La question est complexe et relève de la conjonction de plusieurs facteurs : économiques²⁹⁰, politiques²⁹¹, stratégiques²⁹², sociaux²⁹³ et culturels²⁹⁴.

Au sein de cette trajectoire, Paris et Grasse ont joué un rôle de premier plan. En effet, Paris cultive progressivement son image de capitale du luxe et de la mode²⁹⁵ qui attise les envies d'un public toujours plus large tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Les modifications architecturales de la ville, les spectaculaires aménagements urbains réalisés durant le Second Empire réinventent les habitudes sociales des Parisiens²⁹⁶. L'exemple de la création des trottoirs est, à ce titre, éloquent. Désormais, les gens se croisent sur un espace réduit laissant

²⁸⁷ Eugénie Briot, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 79.

²⁸⁸ Eugénie Briot, *La fabrique des parfums...*, *op. cit.*, p. 81.

²⁸⁹ Si la parfumerie française est célèbre depuis le XVIII^e siècle, son usage ne s'est grandement imposé qu'à partir des années 1820-1830. Anonyme, *La propriété industrielle, artistique et littéraire*, Paris, s.n., 1852, p. 31.

²⁹⁰ L'abaissement du coût de production et certaines mesures douanières favorisent les industriels français sur le marché mondial.

²⁹¹ La politique expansionniste française permet aux industriels un accès privilégié aux zones d'approvisionnement. Les parfumeurs parisiens et grasseois sont d'ailleurs très présents sur la scène politique et coloniale.

²⁹² La parfumerie française fait le choix du luxe comme stratégie de vente auprès des nations étrangères. Marc de Ferrière le Vayer, « L'industrie du luxe et la mode : du temps des créateurs au temps des communicants (fin XIX^e-fin XX^e siècle) », dans *Apparence(s)*, n° 1, 2007, en ligne le 25 mai 2007, consulté le 18 avril 2014.

²⁹³ Au cours du XX^e siècle, l'augmentation de la durée et de la qualité de vie ouvre la voie à une nouvelle forme de consommation (cf. Maurice Crubellier, *Histoire culturelle de la France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 196-205) dont le parfum, au même titre que la mode et le luxe, bénéficie en premier lieu.

²⁹⁴ L'essor de la presse, notamment pour dames, et la diffusion progressive de cette dernière en province (cf. Maurice Crubellier, *Histoire culturelle...*, *op. cit.*, p. 188.) permet aux « artisans » du luxe de véhiculer un modèle culturel spécifique.

²⁹⁵ En 1836, l'éditorial du premier numéro du *Journal des Coiffeurs* mentionne pour la première fois Paris en tant que capitale de la mode. Anonyme, « À nos souscripteurs », dans *Journal des Coiffeurs*, le 20 décembre 1836, p. 3.

²⁹⁶ Florence Bourillon, *La sociabilité dans un milieu pré et post haussmannien, le quartier des Arts et Métiers de 1850 à 1880*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris 10-Nanterre, 1986, 699 p.

le temps nécessaire aux personnes de « se sentir »²⁹⁷. En effet, à mesure que la sociabilité évolue, le rapport aux odeurs et aux parfums s'intensifie²⁹⁸. Paris, et plus généralement la France, apparaît dès lors comme un modèle culturel pour les autres pays, à tel point que les parfums français sont parfois assimilés à des produits européens de première nécessité²⁹⁹. Pour autant, si la capitale française apparaît comme une vitrine indispensable pour l'essor de ce secteur d'activité, elle ne peut, en termes de matières premières, subvenir aux demandes de sa clientèle. Le bassin grassois, riche d'une flore exceptionnelle, approvisionne les usines de la « Cité des parfums » qui revendent ensuite leurs « bases » aux créateurs parisiens.

La réussite de la parfumerie française peut ainsi être expliquée par différents facteurs et, principalement, par les atouts productifs et par la stratégie commerciale. À partir du milieu du XIX^e siècle, ces deux domaines ont, en effet, évolué de manière parallèle et dépendante. Tout d'abord, la France a recours, de manière privilégiée, par les approvisionnements de la métropole et de ses colonies, aux matières premières naturelles indispensables à la composition de produits parfumés. L'apport en plantes à parfum en quantité suffisante constitue en effet le premier préalable de l'industrialisation du secteur d'activité. À mesure de l'adoption progressive des molécules synthétiques et des mutations intrinsèques au marché – démocratisation et positionnement sur le secteur du luxe –, la promotion de la qualité de créations olfactives toujours plus complexes, mais dont l'apparence liquide reste inchangée et dont les subtilités semblent imperceptibles aux premiers venus, nécessite des innovations importantes pour contrer la concurrence étrangère, mais, également, pour justifier la marge conséquente que s'octroie le parfumeur. L'art de la présentation et de la publicité devient dès lors un enjeu central de la parfumerie française. Pour ce faire, elle convoque des industries complémentaires comme le verre, le cristal, le carton ou encore le papier, afin d'embellir la forme et l'image attachées à ses articles. Parallèlement, les parfumeurs s'installent dans de nouvelles boutiques parisiennes raffinées et y cultivent le culte du luxe et de la marque. Ces implantations, dans le cœur de la capitale, constituent dès lors la vitrine d'exposition d'un commerce qui s'effectue pour autant majoritairement par le biais des catalogues de vente puis, progressivement, par l'intermédiaire des grands magasins. Paris, vitrine de la parfumerie « à la française », s'appuie alors largement sur la ville de Grasse pour lui fournir les bases nécessaires à ses compositions.

L'industrie de la parfumerie à Grasse trouve ses origines dans la corporation des gantiers-parfumeurs du XVIII^e siècle. À la suite de l'abolition des corporations au moment de la Révolution, plusieurs générations successives de parfumeurs se succèdent à Grasse jusqu'au début du XX^e siècle. Ces entrepreneurs ambitieux sont à l'origine d'un commerce florissant qui résiste aux changements politiques et économiques des XIX^e et XX^e siècles. Par le biais d'un partenariat avec Paris mais aussi avec Lyon, la « Capitale des parfums » crée sa réputation. Dans la ville, ce succès marque son empreinte dans le territoire par les différents aménagements d'usines et par la multitude de champs qui parsèment le bassin grassois. La fin du XIX^e siècle est marquée par l'industrialisation de ce secteur d'activité et la création de ce

²⁹⁷ Christophe Loir, « Le trottoir au siècle des Lumières : tensions sociales, embellissements urbains et nouvelles mobilités spatiales », dans *Séminaire de recherche*, Nice, CMMC, le 4 mai 2013.

²⁹⁸ Annick Le Guerer, « Le parfum et la chair », dans *Terrain*, n° 47, septembre 2006, p. 69-88.

²⁹⁹ « Il va sans dire que l'on trouve aujourd'hui dans les boutiques de la rue marchande, les articles européens de première nécessité : allumettes et lampes autrichiennes, objets anglais de fer ou d'acier, parfumerie française, le tout à des prix relativement modérés ». Felix Philipp Kanitz, *La Bulgarie danubienne et le Balkan : études de voyage (1860-1880)*, Paris, Hachette, 1882, p. 467.

que l'on qualifierait aujourd'hui de « cluster »³⁰⁰ d'entreprises, parmi lesquelles les Établissements Antoine Chiris, Roure, Lautier, Robertet, Charabot, entre autres, sont reconnues internationalement. Le besoin grandissant de main d'œuvre de ces sociétés mobilise localement des hommes et des femmes en grand nombre mais aussi des immigrés principalement piémontais et parfois des enfants. Cette trajectoire économique et sociale a ainsi de multiples conséquences sur l'économie de la ville et de la région, mais aussi sur les conditions de vie des habitants dont le rythme de vie est régi par les saisons agricoles.

L'industrialisation des parfumeries grassoises résulte d'un lent processus de modernisation qui débute dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Entre 1860 et 1900, le nombre de sociétés de transformation de matières premières augmente à nouveau avec la création de plusieurs raisons sociales : Muraour Frères en 1868, Bérenger Jeune en 1874, Schmoller Bompard en 1879 et Warrick Frères en 1893³⁰¹. Durant cette période, Grasse délaisse peu à peu la confection de parfums et son statut de fournisseur-grossiste à destination des parfumeurs parisiens au profit de la seule transformation de matières premières en huiles essentielles, pommades, concrètes et absolus :

Après avoir pris l'initiative de fabriquer les parfums, elle laissa à sa clientèle naissante le soin de continuer et de perfectionner l'art de la composition des parfums, se réservant de mettre à sa disposition toutes les matières premières nécessaires à la confection de leurs bouquets ; Grasse devint ainsi un centre de production où venaient s'approvisionner les parfumeurs ou savonniers du monde entier³⁰².

L'importance grandissante des parfumeries grassoises durant cette seconde moitié du XIX^e siècle est illustrée par la hausse du nombre de dépôts de marque : elles représentent 62% des dépôts effectués entre 1880 et 1899 au lieu de 55% dans les deux décennies précédentes³⁰³. Cet essor est permis par la modernisation des outils de production des parfumeurs grassois : 15 usines sont ainsi construites entre 1860 et 1910³⁰⁴. Pour assouvir un besoin grandissant en matières premières naturelles, ces industriels entretiennent rapidement des rapports étroits avec les campagnes limitrophes et ils s'approvisionnent déjà en grande partie dans les pays étrangers, en Italie et en Bulgarie, par exemple³⁰⁵. Léon Chiris est, durant cette période, le premier à organiser un domaine de production à Boufarik, en Algérie, afin d'accroître la production de plantes méditerranéennes et d'éviter le recours à des

³⁰⁰ Selon la définition établie par Michael Porter en 1999, un cluster est « un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires » (Michael Porter, *Choix stratégiques et concurrence. Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie*, Paris, Economica, 1999). Dorota Leszczynska a adapté ce concept à la parfumerie grassoise, Dorota Leszczynska, *Management de l'innovation dans l'industrie aromatique : le cas des PME de la région de Grasse*, L'Harmattan, Paris, 2007.

³⁰¹ Joseph Farnarier, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, p. 40.

³⁰² Frère Lazare, « Grasse, créatrice dans le monde de l'industrie des parfums », dans *Les Parfums de France*, n° 107, janvier 1932, p. 16.

³⁰³ Raymond Chabert, *L'industrie de la parfumerie grassoise : un siècle de dépôts de marques de fabrique au tribunal de Grasse*, Grasse, 1989, p. 5.

³⁰⁴ Gabriel Benalloul, Géraud Buffa, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, p. 70.

³⁰⁵ Anonyme, « La question de l'essence de rose en Bulgarie », dans *Les Parfums de France*, n° 27, mai 1925, p. 135-137 ; Ransillon, « Le régime douanier de la parfumerie française en Italie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1923, p. 46-48.

intermédiaires³⁰⁶. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le consortium d'entreprises de parfumeries grassoises ne cesse de croître et représente ainsi, entre 1900 et 1919, puis, entre 1920 et 1930, respectivement 78 % et 81,50 % des dépôts de marques de fabrique de la ville. Ce « cluster » est ainsi composé d'une soixantaine d'entreprises réunies par une trajectoire commune et réparties selon une structure pyramidale : à la tête de cet ensemble se trouvent les Établissements Antoine Chiris qui possèdent, en 1923, un capital de 200 millions de francs³⁰⁷. Ils sont immédiatement suivis par les parfumeries Lautier Fils et Roure qui constituent, avec les Établissements Chiris, les sociétés les plus importantes de la ville³⁰⁸. Une dizaine d'entreprises moyennes – Hugues Aîné/Charabot, Robertet, Méro et Boyveau, Tombarel Frères, Tombareilly-Escoffier, Bertrand Frères, etc. – et une vingtaine de petites structures n'employant que quelques ouvriers complètent ce groupement professionnel³⁰⁹.

L'évolution du secteur d'activité local a ainsi eu, au cours de cette période, de nombreuses répercussions sur l'urbanisme grassois et sur les habitudes de vie de ses habitants qui, à leur tour, ont façonné l'image et les représentations de la ville de Grasse. Ces bouleversements géographiques et sociaux qui ont animé la « Cité des parfums » entre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle ont également touché durablement les communes limitrophes jusqu'à former un « bassin grassois » au sein duquel se multiplient les installations d'usines dans les communes proches et où la production des plantes à parfum ne cesse de s'étendre. Bien que symbolique de la ville, l'existence même de la parfumerie grassoise repose sur ses multiples liens avec ses clients parisiens et internationaux mais aussi sur ses producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui se trouvent parfois dans la proximité immédiate de Grasse, mais aussi à des milliers de kilomètres de la Capitale des Parfums.

2. LES BASSINS MÉDITERRANÉENS D'APPROVISIONNEMENT DE LA PARFUMERIE GRASSOISE

Le Sud-Est de la France

Sur la côte d'Azur les cultures de plantes à parfum s'étendent sur une surface d'au moins 1 100 hectares. En Provence, d'après la feuille d'informations du ministère de l'agriculture, on cultive : basilic, bigaradier, cassier, citronnier, estragon, eucalyptus, géranium, héliotrope, jasmin, laurier-cerise, lavande, mandarinier, marjolaine, menthe, mimosa, narcisse, rosier, réséda, sauge scolarée, verveine, citronnelle, violette, tubéreuse, etc. On récolte aussi les plantes sauvages : aspic, hysope, lavande, marjolaine, romarin, sauge, serpolet, thym, etc.³¹⁰

Pour des raisons climatiques et environnementales, la production métropolitaine de plantes à parfum se concentre principalement dans le bassin grassois et dans quelques régions françaises comme les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes³¹¹, la Corse³¹², le Gard³¹³ et

³⁰⁶ Mathilde Coucoual, *Les Établissements Antoine Chiris...*, *op. cit.*, p. 76-83.

³⁰⁷ Joseph Farnier, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op. cit.*, p. 55.

³⁰⁸ Gabriel Benalloul, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art. cit.*, p. 98.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ Antonin Rolet, *Plantes à parfums et plantes aromatiques*, Paris, Baillièrre, 1918, p. 24.

³¹¹ M. Paulet, « La lavande », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, p. 295.

³¹² Émile Jahandier, « Plantes aromatiques de la Corse », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 3, 1922, p. 43-49.

l'Hérault³¹⁴, mais les volumes en demeurent restreints jusqu'à nos jours, exception faite de la lavande. Loin de constituer le seul pôle mondial de production de plantes à parfum, la spécificité du Sud-Est français réside dans la diversité de ses espèces, cultivées ou sauvages.

Grasse, dès le début de son commerce de produits parfumés, puise les arômes dont elle a besoin, dans de nombreux centres de production. La biographie de la dynastie Chiris indique que, lorsqu'Antoine Chiris ouvre sa fabrique en 1768, il s'approvisionne auprès des contacts qu'il a réunis au cours de son voyage à Paris, tant autour de Grasse que dans des régions plus éloignées. Au cours du XIX^e siècle, l'essor des plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'appuie dans un premier temps sur les cultures du bassin grassois et dans les Alpes. Au début du XX^e siècle, le Sud-Est de la France devient un centre de production de premier ordre pour la parfumerie grassoise³¹⁵. Ce bassin regroupe dans un premier temps les cantons de Grasse, Cannes, Cagnes, Mouans-Sartoux et Vallauris, qui cultivent principalement la rose, le jasmin, la fleur d'oranger, la violette, la tubéreuse, le mimosa, etc. Dans la première moitié du XX^e siècle, ce concept de bassin grassois s'étend dans un premier temps vers le Var, sous l'influence d'une figure éminente de la société française, la Marquise de Rostaing³¹⁶, puis aux départements des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Vaucluse qui se spécialisent dans l'exploitation de la lavande³¹⁷. D'autres départements, producteurs de matières premières aromatiques surtout, sont également polarisés par la Capitale des parfums, notamment la Corse³¹⁸, l'Hérault³¹⁹, le Gard³²⁰, dans une moindre mesure toutefois.

Bien que les parfumeurs grassois s'approvisionnent déjà au XVIII^e siècle dans des contrées parfois très éloignées, la culture des plantes à parfum s'est d'abord concentrée autour de cette ville avant de s'étendre progressivement dans les communes limitrophes. En 1810, seule une quarantaine de jardins floraux sont comptabilisés aux alentours de Grasse³²¹. L'extension des superficies cultivées prend une réelle importance à partir des années 1860 au moment où les parfumeries grassoises entament leur processus d'industrialisation. Joseph Donat Méro est le premier parfumeur qui, à côté de sa fabrique située dans le cœur de Grasse, investit dans un domaine rural situé en contrebas de Grasse sur un terrain de faible dénivelé. En 1851, il transforme l'exploitation de 40 hectares appartenant aux Durand de Sartoux en champs de plantes à parfum³²². Il y fonde en 1860 une ferme-école destinée aux futurs cultivateurs³²³. À partir de cette date, les cultures ne cessent pas de s'étendre jusqu'à la Première Guerre mondiale. Elle touche progressivement les communes de Mouans-Sartoux, Mougins,

³¹³ Anonyme, « L'industrie des essences dans le département du Gard », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1920, p. 163-164.

³¹⁴ A. Juillet, J. Rodez, « Les plantes aromatiques de l'Hérault », *art. cit.*, n° 10, octobre 1920, p. 210-212.

³¹⁵ Louis Peyron, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-Est de la France, 1889-1989 », *art. cit.* pp. 1-35.

³¹⁶ Marijo Chiche-Aubrun, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative.

³¹⁷ J. Rodie « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », dans *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 8, août 1925, p. 400.

³¹⁸ G. Flach, « État actuel des cultures du cédrat, de la violette et du géranium en Corse », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 50.

³¹⁹ A. Juillet, J. Rodez, « Les plantes aromatiques de l'Hérault », *art. cit.*, n° 10, octobre 1920, p. 210-212.

³²⁰ Anonyme, « L'industrie des essences dans le département du Gard », *art. cit.*, p. 163-164.

³²¹ Gabriel Benalloul, Géraud Buffa, *Grasse, l'usine à parfums*, *op. cit.*, p. 133.

³²² *Id.*, p. 135.

³²³ L'école agricole d'Antibes.

Vallauris, Opio, Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf, La Colle, Saint-Paul, Pégomas, Valbonne, Roquefort, Auribeau, Saint-Jeannet, Golfe-Juan, Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Vence, pour la rose, l'oranger, le jasmin, la tubéreuse, notamment, et jusqu'à la limite de la zone montagneuse où croît la lavande. Cette répartition s'explique, d'une part, par les possibilités offertes par le sol, l'hydrographie, l'ensoleillement et la topographie des campagnes, et, d'autre part, par la nature de ces essences dont les pétales ne peuvent être conservés plus de 24 heures avant d'être transformés alors même qu'ils sont très sensibles aux conditions de stockage et de transport. Ces différentes communes se répartissent progressivement une vingtaine d'essences qu'elles cultivent en fonction des besoins de l'industrie. M^{lle} Mottet dans son étude complète sur les plantes à parfum dans le bassin grassois différencie les plantes dites « essentielles » – oranger, rose et jasmin – des plantes dites « secondaires » dont les superficies sont fluctuantes : violette, menthe, tubéreuse, narcisse, géranium, réséda, jonquille, sauge sclarée, etc.³²⁴

Dans la première moitié du XX^e siècle, la rose, la fleur d'oranger et le jasmin, dont les superficies oscillent entre environ 1 000 hectares et 2 200 hectares³²⁵ dans le bassin grassois, deviennent emblématiques de la cité provençale. La fleur d'oranger est celle qui couvre la plus grande superficie, suivie par la rose puis le jasmin. Elle représente, en 1856, 77% de la production du bassin, cette proportion cependant tend à diminuer du fait de l'extension de la rose et du jasmin. Elle reste néanmoins prédominante jusqu'à la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle monopolise entre 33% et 45% de la production locale³²⁶. L'oranger s'épanouit le long du littoral et s'étend dans l'arrière-pays jusqu'au Bar-sur-Loup. Il occupe alors un millier d'hectares répartis entre les communes de Mougins, Le Cannet, Golfe-Juan, Vallauris, Biot, Antibes, Cagnes, Saint-Laurent-du-Var, La Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence, Gattière, Vence et Le Bar-sur-Loup.

La rose, d'abord secondaire par rapport à l'oranger, s'impose progressivement comme une fleur indispensable à la parfumerie. La rose *centifolia*, surnommée « rose de mai » supplante, à la fin du XIX^e siècle, la rose locale traditionnellement employée pour produire de l'eau de rose³²⁷. La multiplication de cette variété permet d'obtenir une essence de qualité, très appréciée par les parfumeurs grassois, français mais également internationaux : dans les années 1920, la firme Colgate se fournit ainsi directement à Grasse et vante la qualité de cet approvisionnement au sein de ses publicités³²⁸. Parmi les principales essences produites à Grasse, elle représente successivement 19% en 1856, 45% en 1923, 40% en 1926 avant de chuter, en 1938, à 19%³²⁹. Elle est cultivée principalement autour de Grasse dans les communes de Grasse, La Colle, Saint-Paul, Vence, Pégomas, Mougins, Opio, Châteauneuf, Valbonne, Le Rouret, Auribeau, Biot, Tourrettes-sur-Loup, Roquefort, La Roquette, Le Bar-sur-Loup, Saint-Jeannet³³⁰. Sa superficie cultivée, de 450 hectares en 1919, est néanmoins

³²⁴ Mottet, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, thèse de doctorat dactylographiée, 1968, 315 p., p. 46.

³²⁵ Ces chiffres ont été établis à partir des statistiques rapportées par Mottet, *La Culture des plantes...*, *op. cit.*

³²⁶ Mottet, *La Culture des plantes...*, *op. cit.*, p. 126.

³²⁷ *Id.*, p. 75.

³²⁸ Colgate, « Heaps of roses », publicité pour les savons et parfums Colgate, 1890.

³²⁹ Mottet, *La Culture des plantes...*, *op. cit.*, p. 126.

³³⁰ *Id.*, p. 84.

réduite à 200 hectares en 1938³³¹. D'autres petites communes des Alpes-Maritimes et du Var complètent cette production notamment le canton de Fayence.

Le jasmin *grandiflorum* est la variété utilisée en parfumerie³³². Bien qu'il occupe une place secondaire par rapport à la fleur d'oranger et la rose – il représente, de manière stable, entre 21% et 27% de la production du bassin grassois –, il n'en est pas moins une essence de premier ordre : la haute-valeur de cette huile essentielle compense largement son aire de culture réduite. Le jasmin s'étend progressivement de Grasse vers Mouans-Sartoux, Pegomas, Auribeau, Vallauris, Opio, Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf, mais aussi Fayence et Callian dans le Var.

À côté de ces essences principales, les industriels grassois encouragent la culture de nombreuses autres plantes à parfum, aromatiques et médicinales : c'est le cas de la violette, de la menthe, de la tubéreuse, par exemple. D'un volume très fluctuant, elles se répartissent en fonction des possibilités bioclimatiques des communes concernées. Le Cannet, Mougins, Vence et Tourrettes-sur-Loup possèdent ainsi les terrains propices à la culture de la violette, l'Estérel et la Croix des Gardes accueillent la culture du mimosa et de la cassie ; les rives de la Siagne, riches en alluvion, permettent l'acclimatation de la menthe, du géranium, de la tubéreuse et du réséda tandis que la jonquille et la sauge sclarée trouvent une terre d'élection dans l'arrondissement de Valbonne. Si elles ne représentent qu'un faible pourcentage des essences locales traitées à Grasse, elles sont néanmoins un complément de revenus non négligeable pour l'agriculteur tandis qu'elles sont sujettes à un engouement ponctuel de la part des consommateurs.

La tubéreuse en est le plus bel exemple. Largement demandée à la fin du XIX^e siècle, elle subit au cours du début du XX^e siècle une désaffection grandissante. Son odeur est considérée comme trop forte et suave. Dans les années 1920, sa superficie d'environ 80 hectares répartis dans les communes de Villeneuve-Loubet (30 hectares), Cagnes (20 hectares), Grasse (15 hectares), Pégomas (10 hectares) et Auribeau (6 hectares) ne cesse de s'amenuiser et l'essence a même failli disparaître de la région³³³.

De même, la violette, dont la culture débute à Vence dans les années 1860, connaît un réel succès dans les années 1870. Elle prend alors une grande extension et gagne Tourrettes-sur-Loup, Le Bar-sur-Loup, Peymeinade et Cabris³³⁴. Poussant sous les oliviers, elle offre la possibilité d'accroître les revenus du cultivateur sans mobiliser de nouvelles terres tandis qu'elle ne demande que peu de soin. Cependant, vers 1900, la hausse des cours d'autres plantes destinées à l'horticulture (fleurs coupées) invite les agriculteurs de Vence à s'adapter à cette nouvelle demande³³⁵ et a pour conséquence l'abandon progressif de la cueillette des fleurs de violette. Dans les années 1910, cette essence n'occupe plus que les territoires de Grasse et de Tourrettes-sur-Loup. Après la Première Guerre mondiale, seule Tourrettes-sur-Loup conserve cette activité. La menthe connaît un destin similaire. Elle occupe une moyenne de 80 à 90 hectares avant la Première Guerre mondiale avant de chuter progressivement jusqu'à 6-8 hectares en 1938, localisés sur les communes de Mandelieu et de Pégomas.

³³¹ Mottet, *La Culture des plantes...*, op. cit., p. 77.

³³² En France, le *jasminum Fruticans L* croît à l'état naturel dans le Sud-Est. À une date inconnue, le *jasminum officinale L* est introduit depuis l'Asie. Le *jasminum grandiflorum* est obtenu par greffe sur un jasmin officinal. Joseph Farnarier, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, p. 21.

³³³ Mottet, *La Culture des plantes...*, op. cit., p. 69.

³³⁴ *Id.*, p. 42.

³³⁵ *Id.*, p. 62.

L'exploitation de la sauge sclarée, cultivée principalement aux abords de la Siagne, connaît jusqu'en 1923 un réel engouement avant de réduire considérablement dans les années 1930³³⁶. Au contraire, bien que secondaire, la jonquille, présente à l'ouest de Grasse et dans le massif du Tanneron, occupe de grandes surfaces jusqu'en 1938 malgré des cours en dents de scie à la fin du XIX^e siècle et entre 1926 et 1930. D'autres plantes ont eu un destin rapide à l'image du géranium, du réséda ou du cassier sans que ces cultures ne débouchent sur un commerce pérenne.



Fig. 1. Champ de tubéreuses, Grasse, vers 1920.

© Coll. Musée International de la Parfumerie, Grasse – France, n° 04_00547.

³³⁶ Mottet, *La Culture des plantes...*, *op. cit.*, p. 67.



Fig. 2. Récolte du jasmin, Grasse, vers 1920.

© Coll. Musée International de la Parfumerie, Grasse – France, n° 01_03544.



Fig. 3. Champ de violettes, Tourrettes-sur-Loup, vers 1920.
© Coll. Musée International de la Parfumerie, Grasse – France, n° 04_00575.



Fig. 4. Triage des roses, Grasse, vers 1920.

© Coll. Musée International de la Parfumerie, Grasse – France, n° 01_03553.

L'Italie

L'Italie est la première zone d'approvisionnement étrangère limitrophe en plantes à parfum à destination de la parfumerie française. Sa proximité géographique avec Grasse, ses relations économiques anciennes avec la France, son savoir-faire et sa main d'œuvre bon marché en font un acteur privilégié du commerce des plantes à parfum, aromatiques et médicinales entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

La culture la plus ancienne entreprise par les Italiens est celle des hespéridés dans le sud de l'Italie, en Calabre, en Sicile, mais aussi dans la région de Gênes. Cinq essences y sont extraites : l'essence de citron, bergamote, orange portugaise, bigarade et mandarine, dont les deux premières sont contraintes par des productions très variables en fonction du climat. Parmi ces huiles essentielles, la bergamote et la bigarade sont les plus utilisées en parfumerie³³⁷. Parmi les acheteurs, la France se positionne comme un acteur incontournable pour la production italienne en englobant la majorité de la production jusqu'en 1915, puis la moitié à partir des années 1920 :

L'essence de bergamote est consommée en petites quantités par les fabriques italiennes de parfumerie, mais la plus grande partie en est absorbée par les marchés étrangers ; en première ligne, la France, l'Angleterre et les États-Unis³³⁸.

En France, les sociétés de matières premières naturelles calabraises et siciliennes exportent principalement vers Grasse. Les deux pôles de production révèlent d'ailleurs de nombreuses similitudes en termes d'industrialisation³³⁹, de méthode d'organisation des usines et du travail³⁴⁰, de diffusion de l'information à travers la *Rivista italiana delle essenze e profumi*³⁴¹ et même des codes de représentation de leur filière par le biais de la publicité et de la photographie principalement³⁴². Ce partenariat se traduit par la création d'une société italo-française après la Première Guerre mondiale en lien avec la Société Industrielle des Parfums à Madagascar et en lien également avec la Société française pour l'industrie des parfums et des produits chimiques à Paris³⁴³, dans lesquelles Georges Chiris a des intérêts. La Calabre, alors premier fournisseur d'essences d'hespéridés à destination de la France avec la Sicile, est aussi

³³⁷ G. H. Ogston, Moore, « Essences d'hespéridées », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1926, p. 45.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ Une vingtaine de sociétés industrielles se partagent la transformation des essences d'hespéridés en Calabre et en Sicile. Les centres principaux de production se situent à Reggio de Calabre, à Messine, Catane, Acérole et Fiumefreddo. Les usines connaissent une importante modernisation alors qu'elles sont principalement dirigées par des familles locales dont le commerce est né au cours du XIX^e siècle (François Merlino et ses fils, Salvatore di Domenico Rognetta, Paolo Vilardi, Dominco Correale Santacroce, en Calabre ; la famille de Pasquale qui possède plusieurs maisons à Messine, Ferdinand Pedone Lauriel & Figlio, Fratelli Barbagallo di Mauro, F. Marangolo et Figli).

³⁴⁰ Les distillateurs italiens aménagent à l'image de Grasse de grandes usines aérées. Ils emploient aussi une forte proportion de main d'œuvre féminine.

³⁴¹ La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales possède sa propre revue éditée à Milan à partir de 1919 : la *Rivista italiana delle essenze e profumi*.

³⁴² Comme à Grasse, les industriels italiens font appel à des photographes professionnels afin d'illustrer à la fois la modernité des usines et l'activité artisanale de la cueillette.

³⁴³ D. P. R., « La société Italo-française pour l'industrie des parfums et des produits chimiques à Vallecrosia », dans *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 9, septembre 1925, p. 453.

la deuxième région pourvoyeuse d'ouvriers et de saisonniers pour la récolte des plantes à parfum à Grasse après le Piémont.

Ces liens économiques entre Grasse et l'Italie sont renforcés, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par l'exportation de racines d'iris vers la cité provençale. En effet, vers 1860, les cultivateurs sont nombreux à adopter la culture de l'iris dans la région de Florence et de Vérone. Auparavant, un cultivateur de San Polo, Adrien Piazzesi, avait sélectionné pendant près de vingt ans les racines les plus odorantes afin de fournir à la parfumerie une essence incomparable. Il commercialise par la suite les bulbes nécessaires à l'extension des plantations qui prennent dès lors un essor rapide, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout au début du XX^e siècle, où la production culmine à 170 tonnes en 1900³⁴⁴. Après la Première Guerre mondiale, l'Italie en exporte en moyenne 30 tonnes par an³⁴⁵ :

Si la province de Florence offre maintenant aux touristes des champs merveilleux d'iris, cette culture devenue par la suite si prospère n'est pas vieille d'un siècle. C'est en effet vers l'an 1842 que la culture de l'iris commença à s'organiser dans la vallée de San Polo. La fortune de cette culture fut rapide, les distillateurs d'huiles essentielles comprirent vite l'intérêt de l'essence d'iris et la production des racines ne cessa d'augmenter. L'Italie exporte à l'heure actuelle, en France principalement à Grasse, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis³⁴⁶.

C'est également dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'est entreprise la culture de la menthe dans le Piémont. En 1871, la première unité de distillation de menthe locale est créée par Giovanni Varino³⁴⁷. En 1900, la production est encouragée par l'action d'un Français, Honoré Carles :

La menthe, aujourd'hui cultivée, fut importée à Pancalieri vers 1900 par un distillateur français très expérimenté, M. Honoré Carles qui, arrivant à l'époque où l'on constatait que la menthe locale donnait seulement un kilo d'essence pour 7 quintaux d'herbes, se fit envoyer d'Angleterre 10 sacs de plants de qualité Mitcham et la distribua aux cultivateurs. La plante trouva un terrain très propice et acquit de telles propriétés qu'elle peut être considérée, aujourd'hui, comme une espèce particulière au pays et l'essence qui est vendue sous le nom impropre de « Menthe poivrée piémontaise » ou plus proprement « Menthe italo-Mitcham » est reconnue pour être une des meilleures du monde pour la délicatesse de son parfum et la douceur de son arôme³⁴⁸.

Dans la première moitié du XX^e siècle, la culture de la menthe poivrée mobilise progressivement des maisons de matières premières naturelles de premier plan³⁴⁹ ainsi qu'une dizaine de distilleries de seconde importance³⁵⁰.

À partir du début du XX^e siècle, sont également signalées les prémices de la culture de la lavande dans la région de Cuneo. Associée à l'hysope, la rue, l'origan, la menthe, l'artémise, le fenouil et la sauge sclarée, la lavande prend un essor certain dans les années 1920 qui

³⁴⁴ Anonyme, « L'Iris en Italie », dans *Les Parfums de France*, n° 20, octobre 1924, p. 283.

³⁴⁵ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, p. 25.

³⁴⁶ Anonyme, « L'Iris en Italie », *art. cit.*, p. 283.

³⁴⁷ Installé d'abord à Pancalieri, le cultivateur achète ensuite un domaine à Polonghera où il y construit une nouvelle unité de distillation. Micheletti, « L'industrie piémontaise de l'essence de Menthe », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, p. 193.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ Société Anonyme R Subinoghi, Société Barbero-Rosso & Cie, A. Pancasera, Honoré Carles, etc.

³⁵⁰ Galisco Andrea, Rittabore, Barberi & Cie, Ubertino-Vignolo, etc.

amène les producteurs à se regrouper en coopératives. C'est notamment le cas des communes de Castelvittotio, Pigna, Rochotta, Nervina, Carpasio et Triora qui s'associent, à partir de 1925, pour la commercialisation de leurs essences. Cette expansion de la filière italienne est alors vue avec méfiance par les industriels français qui invitent les cultivateurs du Sud-Est de la France à promouvoir la qualité de leur produit afin de pouvoir concurrencer ce nouveau pays producteur :

Cette concurrence ne doit pas échapper à nos producteurs d'essence de lavande et si, provisoirement, elle ne menace pas nos débouchés dans le monde, elle nous fermera sous peu le marché italien si fermement protégé par son gouvernement. C'est pourquoi nous devons tous, après nous être admirablement unis pour propager les méthodes de culture et de distillation moderne, nous unir encore pour augmenter si possible la renommée de notre essence nationale dans le monde et pour éviter que son débouché vienne à diminuer³⁵¹.

L'Italie se diversifie de nouveau dans les années 1920 avec l'élargissement de la production de roses à parfum. Déjà, en 1909, la ville d'Ospedaletti exporte vers Grasse des feuilles de roses destinées à être distillées :

Ajoutons que depuis ces derniers jours on a commencé pour la première fois dans notre pays la vente des feuilles de roses, qui sont expédiées à Grasse pour la distillerie. Ce sont seulement les feuilles des roses *Brunner*, *Paul Neyron*, *France* et *Souvenir*, dont on a une grande quantité à Ospedaletti et les plus riches en essence, qui sont achetées ; le prix actuel est de 20 centimes le kilo³⁵².

Les communes d'Ospedaletti et de Nervi livrent également des fleurs payées entre 0,10 et 0,15 lire. La hausse des cours et l'installation d'une importante maison italienne de fabrication de matières premières ont pour conséquence, après la Première Guerre mondiale, d'accroître fortement ces prix d'achat jusqu'à 0,60 lire le kilo³⁵³. Pour autant, sur les 500 000 kilos de roses exportés avant-guerre, le volume n'est plus que de 125 000 kilos en 1923, malgré l'extension des champs italiens. Cette situation s'explique en partie par la réorganisation des distilleries ligures vers des méthodes de rendements intensifs et de transformation des roses dans leurs propres usines. Ces derniers exploitent alors principalement les roses *Brunner*, *Nabonnand*, *Van Houte*, *Drusky* et *Safrano*³⁵⁴. À partir des années 1920, plusieurs exploitants s'intéressent désormais à la rose de mai :

La rose de mai, qui est la vraie rose de parfumerie, est aujourd'hui seulement l'objet d'une culture plus étendue, développée dans un but industriel, à Aurigo (Imperia), Sanremo, Caramagna et Dolcedo (Imperia), Pigna, etc., sur une superficie totale de 30 hectares. Mais nous avons vu une dizaine d'hectares environ cultivés par fractions, la rose Cent-feuilles en terrains accidentés, à Vallecrosia, Borgamoro, San Lazzaro Reale et en général dans les vallées du Prino et de l'Impero³⁵⁵.

³⁵¹ P. Rateaux, « La lavande en Italie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1926, p. 19.

³⁵² Anonyme, « Les cultures florales de la Côte d'azur italienne », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1910, p. 83.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ P. Rovesti, « L'industrie des essences de rose en Italie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, p. 180.

À partir de 1938, les investisseurs italiens prêtent un vif intérêt au romarin dont le marché se partage à cette époque entre la France, la Grèce, la Corse, les îles de Dalmatie, la Tunisie, les Îles Baléares et l'Espagne. Or, l'Italie possède de vastes étendues de romarin qui pousse à l'état sauvage sur la côte de la Méditerranée, de Piombino à Orbetello, et sur la côte adriatique, dans les provinces de Campobasso, Foggia et Bari, ainsi qu'en Sicile et en Sardaigne.

L'Italie offre ainsi plusieurs centres de production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Le Piémont et la Ligurie fournissent les essences de menthe poivrée, de rose, de lavande et de diverses plantes aromatiques. Les régions de Florence et de Vérone cultivent et exportent l'iris, tandis que le centre et surtout le sud de l'Italie fournissent les huiles essentielles d'hespéridés et de romarin. Une soixantaine de maisons sont ainsi occupées par la culture et la transformation de ces différentes matières premières, chiffre similaire au nombre de parfumeries dans le bassin grassois. Les relations entre les industriels français et italiens sont, durant toute la période, entretenues et continues du fait des besoins complémentaires des deux protagonistes. Au-delà d'une concurrence affichée, l'approvisionnement italien est une nécessité pour la parfumerie grassoise. Il en est de même pour la Bulgarie qui devient le premier fournisseur d'essence de rose dans le monde dans la première moitié du XX^e siècle.

La Bulgarie

Les Bulgares de la Vallée des roses cultivent une rose différente de celle produite à Grasse. Selon Georges Karaïvanoff, ingénieur chimiste bulgare, spécialiste de la rose, la *Rosa Damascena* variété *Alba* est issue du croisement de la *Rosa Gallica* à fleur rouge et de la *Rosa Canina* à fleur blanche, la première ayant des qualités olfactives supérieures à la seconde³⁵⁶. Selon une tradition accréditée à Kazanlak³⁵⁷, c'est un Turc qui a apporté en Bulgarie la rose à essence et l'art de la distiller³⁵⁸. Elle trouve dans le centre de la Bulgarie toutes les conditions réunies à sa multiplication :

Rozova Dolina, « vallée des Roses », ce nom seul, en quelque langue qu'on le prononce, a un son évocateur et tout plein de poésie. Quand elles l'entendent, les personnes les plus prosaïques ne peuvent empêcher leur imagination de les transporter dans un pays enchanteur, mais les visions les plus séduisantes que puissent concevoir l'esprit le plus fertile sont loin d'égaliser la réalité et nul ne peut imaginer tout le charme de ce petit coin privilégié de notre patrie s'il n'a parcouru par un beau matin de mai, alors qu'elle se drape coquettement d'un léger voile de brume, notre belle « Vallée des Roses » toute embaumée du parfum de ses jardins fleuris³⁵⁹.

La multiplication de cette culture peut être attribuée à deux causes principales, d'une part, la présence de l'eau en grande quantité à l'époque de la récolte et de plusieurs sources plus ou moins importantes canalisées depuis longtemps et, d'autre part, les températures tempérées des pentes sud des Balkans où les gelées printanières, si néfastes sur le littoral méditerranéen, sont quasiment inconnues. Ainsi, c'est principalement dans la vallée de la Troundja, sur le versant sud des dernières pentes des Balkans que l'on trouve les plus importantes plantations

³⁵⁶ Georges Karaïvanoff, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1933, p. 448.

³⁵⁷ Kazanlak s'écrivait autrefois Kazanlik.

³⁵⁸ Anonyme, « La rose dans le monde », dans *Les Parfums de France*, n° 39, mai 1926, p. 169.

³⁵⁹ *Ibid.*

de rosiers depuis l'est de Kazanlak jusqu'à l'ouest de Rhamanlare sur une largeur de plus de 100 kilomètres. En 1905, 13 128 alambics sont disséminés dans la vallée des roses³⁶⁰ :

Pendant la domination turque, l'essence de rose que les paysans turcs et bulgares distillaient eux-mêmes était achetée par les marchands de Constantinople et vendue sous le nom d'essence turque. Après la guerre russo-turque, c'est-à-dire après la libération de la Bulgarie, des Maisons bulgares se formèrent petit à petit et réussirent à prendre le contact directement avec les consommateurs européens et américains, c'est ainsi que l'industrie devint de plus en plus prospère³⁶¹.

En effet, entre 1880 et 1914, la superficie cultivée en champs de roses passe de 2 500 hectares à 9 000 hectares avec une production annuelle de 16 à 18 000 000 kilos³⁶² de roses quand la production grasse de rose de mai ne dépasse pas, en année normale, 200 000 kilos³⁶³, reléguant ainsi à l'arrière-plan le conflit opposant la qualité de la rose bulgare et celle de la rose de mai, cette dernière étant incapable de subvenir aux besoins du marché mondial : « On peut dire que la Bulgarie est le fournisseur presque exclusif en essence de rose du monde entier »³⁶⁴.

Si jusqu'en 1900 les roses cultivées par les paysans bulgares sont distillées par leurs soins et ensuite vendues aux marchands de roses à l'occasion des marchés, cette date représente un tournant avec le début de l'application des procédés de distillation modernes. Grâce à l'action de Christo Christoff, conseiller du parfumeur Piver ; du chaudronnier grassois Pierre Chier qui s'installe à Karlovo et construit la première usine moderne de Bulgarie³⁶⁵ ; de Charles Garnier et de ses associés – dont Paul Jeancard, issue d'une famille de parfumeurs grassois³⁶⁶ – qui implantent une distillerie à vapeur à Karlovo et à Kara Sarli ; ou encore du chimiste français Albert Verley qui crée une usine à Karnaré en 1904³⁶⁷, la production d'essence de roses devient résolument industrielle :

En 1895, à Paris, A. Verley se liait d'amitié avec D. Batzouoff, fils d'un négociant bulgare d'essence de rose. De cette amitié – appelée à durer toute la vie – devait naître une nouvelle réalisation. Les deux jeunes gens montaient, en Bulgarie, à Karnaré, la première usine de distillation d'essence de rose par entraînement à la vapeur, sous vide – procédé entièrement nouveau imaginé par A. Verley. L'essence obtenue offrait toute la puissance du parfum contenu dans la fleur. C'était le départ de la célèbre « Distillerie Française de la Vallée des Roses », capable de traiter 100 tonnes de fleurs par jour³⁶⁸.

Pendant la période 1902-1912, les marchands bulgares de roses, en suivant le modèle des entrepreneurs français, deviennent de vrais distillateurs tandis que le paysan trouve aussi son

³⁶⁰ Robert Garnier, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, p. 165-176.

³⁶¹ Anonyme, « La rose dans le monde », dans *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, p. 170.

³⁶² *Id.*, p. 170.

³⁶³ *Id.*, p. 171.

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Paul Jeancard est notamment propriétaire à la Bocca d'une société de transformation de matière première naturelle. Georges Karaïvanoff, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *art. cit.*, p. 166.

³⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁸ R. Colson, « La Parfumerie française en deuil, Albert Verley n'est plus », dans *Parfumerie, cosmétiques, savons*, 1960, p. 2

intérêt à céder sa production plutôt qu'à la distiller³⁶⁹. La Première Guerre mondiale porte un coup sensible à cette industrie et les cultivateurs se tournent alors vers des cultures plus rémunératrices notamment celle du tabac³⁷⁰. En 1922, les chiffres de production de roses sont inférieurs à ceux de 1903³⁷¹. Néanmoins, cette culture se maintient et continue sa conversion industrielle : de trois fabriques comptabilisées en 1910, ce chiffre passe à 31 en 1923³⁷². En 1924, les grandes firmes produisent ainsi 900 kilos d'essences alors que les « gullapanas », les distillateurs bulgares, ne fournissent plus que 500 kilos sur les 1 400 distillés³⁷³. Bien que la production baisse, les prix d'achat de l'essence ne cessent de grimper du fait des capitaux importants mobilisés par les industriels, des intérêts contractés par les transformateurs auprès de la Banque agricole bulgare mais aussi de la concurrence acharnée entre les cultivateurs bulgares. Cette conjoncture pousse le Syndicat des parfumeurs français à agir en faveur d'une régulation de la filière menée conjointement avec l'État bulgare³⁷⁴, afin de revaloriser cette production nécessaire tant pour les industriels français que pour les populations de la vallée des roses :

C'est que la culture du rosier revêt en effet, pour certaines régions, une importance vitale. Certes, le pourcentage de l'essence de rose dans les exportations générales de la Bulgarie n'est pas d'une importance primordiale, surtout à l'heure actuelle, puisqu'il ne représentait plus en 1924 que 1,84 % de l'exportation totale bulgare, alors qu'il était encore de 4,26 % en 1910. Mais il est des régions montagneuses celle de Clissaura, par exemple, où le rosier est la seule richesse du paysan. Dans ces régions, on ne peut cultiver ni le blé, ni les autres produits que l'on récolte dans la vallée. Seuls le rosier et la vigne y croissent et la ruine de l'industrie de la rose serait en même temps la ruine pour les habitants de ces villages³⁷⁵.

Le ministère se concentre tout d'abord sur la conservation des plants, sur l'utilisation rationnelle des fleurs et sur la recherche de placement de ces produits sur les marchés internationaux. Il agit également sur les problèmes de fraude qui ont contribué à la dépréciation de l'essence bulgare³⁷⁶. Il cherche enfin à encadrer la commercialisation par l'attribution de permis d'achat de fleurs et la réglementation des exportations. Ces mesures permettent de stabiliser la filière jusqu'en 1929.

Dans les années 1930, les superficies de rose se concentrent ainsi autour de quatre centres de culture et de transformation : l'arrondissement de Karlovo qui regroupe 45 villages dont plus de 24 000 hectares lui sont dédiés, la région de Brézovo avec 13 villages où elle couvre 1 153 hectares, l'arrondissement de Kazanlak qui comprend 35 villages, 1 456 hectares de roses, et enfin les régions de Stara-Zagora et Tchipan dont les exploitations s'étendent sur 38 hectares.

³⁶⁹ Anonyme, « La rose dans le monde », *art. cit.*, p. 171.

³⁷⁰ Les cultures de tabac passent de 22 et 28 hectares dans les régions de Karlovo et Brézovo à respectivement 751 et 600 hectares en 1920. T. C. C., « Production et industrie des roses en Bulgarie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 86.

³⁷¹ Robert Garnier, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », *art. cit.*, p. 170.

³⁷² T. C. C., « Production et industrie des roses en Bulgarie », *art. cit.*, p. 86.

³⁷³ Anonyme, « Les roses bulgares », dans *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, p. 172.

³⁷⁴ Charles Batzourov, « La Bulgarie au travail », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1926, p. 196.

³⁷⁵ Robert Garnier, « La situation de l'industrie de l'essence... », *art. cit.*, p. 174.

³⁷⁶ Les essences sont alors coupées avec de l'essence de palmarosa ou de géranium. E. Bontcheff « La rose et son industrie en Bulgarie », dans *Supplément à La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1936, p. 292.

Dès les premières installations de fabriques au début du siècle, les producteurs bulgares se regroupent en coopératives. Ces dernières demeurent d'abord assez limitées, car les producteurs préfèrent vendre en priorité aux fabriques avec lesquelles ils ont l'habitude de travailler. Les difficultés de la filière après la Première Guerre mondiale et lors du krach boursier de 1929, la faillite retentissante de certains négociants et la méfiance croissante des producteurs vis-à-vis des usines privées les invitent à changer de stratégie. En 1929, une vingtaine de coopératives est comptabilisée dans la vallée des roses. Ces coopératives mobilisent 33 alambics en 1927 contre 105 en 1932, auxquels il convient d'ajouter les distilleries louées à des industriels : « Les usines coopératives n'étant pas suffisantes, nous avons loué des usines aux grands fabricants et la distillation de la presque totalité des fleurs a eu lieu »³⁷⁷.

Cependant, cette évolution a de multiples conséquences. D'une part, elle implique une mutation du tissu industriel étranger qui tend à sous-traiter la distillation des fleurs de roses tandis que les industriels se concentrent sur l'extraction par solvants volatils. Ils achètent alors directement le produit des coopératives à qui ils louent leurs matériels. En amont, cette nouvelle trajectoire isole de nombreux gullapanas dont beaucoup deviennent sans emploi³⁷⁸. Ces derniers, qui tiraient souvent un revenu non négligeable de la vente de leurs essences artisanales aux commissionnaires, n'arrivent désormais plus à vendre la totalité de leur récolte de rose. Si l'essence pouvait auparavant être stockée, il n'en est pas de même avec les pétales de rose.

3. LES BASSINS COLONIAUX D'APPROVISIONNEMENT DE LA PARFUMERIE GRASSOISE

L'extension des productions méditerranéenne : l'Afrique

L'Afrique du nord constitue le premier foyer d'expérimentation de colonisation agricole tournée vers les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Dès le début de la colonisation française en Algérie, Anselme Chiris y acquiert un domaine à Boufarik³⁷⁹. Cet exemple est suivi par d'autres parfumeurs grassois notamment par la société Roure-Bertrand qui s'implante également à Boufarik³⁸⁰. À partir de l'instauration du protectorat sur la Tunisie en 1880 et sur le Maroc en 1912, de nouvelles expériences sont tentées dans ces deux pays, notamment en Tunisie, où les Grassois Vial et Muraour installent, dans les années 1920, des fabriques d'extraction³⁸¹. L'Afrique équatoriale intéresse également les parfumeurs français et grassois : Roget et Gallet, Coty, Jeancard et Chiris font des tentatives de culture, en Guinée principalement³⁸². La Côte d'Ivoire, l'Oubangui, le Cameroun et le Gabon sont également envisagés pour des tentatives agricoles similaires³⁸³. Que cultive-on dans ces contrées ?

³⁷⁷ Georges Karaïvanoff, « La distillation de la rose en Bulgarie – 1933 », *art. cit.*, p.16.

³⁷⁸ Georges Karaïvanoff, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *art. cit.*, p. 453.

³⁷⁹ Gabriel Mazuyer, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, p. 4.

³⁸⁰ Roure-Bertrand, « Publicité », dans *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 9, septembre 1925, p. 33.

³⁸¹ Anonyme, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1922, p. 228.

³⁸² R.-L. Joly, « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1931, p. 649.

³⁸³ *Id.*

Représentent-elles vraiment des opportunités économiques viables ou ne sont-elles que le reflet d'un capitalisme colonial ambitieux ? En effet, si ces colonies sont pointées du doigt à Grasse parce qu'elles sont considérées comme des concurrentes déloyales, l'analyse des essences concernées et des chiffres de production comme les difficultés mises en avant par les spécialistes invitent à repenser cette lecture. La culture des plantes aromatiques et à parfum en Algérie, Maroc, Tunisie et Guinée, doit faire face à plusieurs problèmes : la stabilité régionale qui réduit notamment les possibilités d'exportation comme c'est le cas dans la province d'Oran à la fin du XIX^e siècle³⁸⁴ ; le choix variétal des essences parfois non judicieux, notamment pour le camphrier en Algérie³⁸⁵ et le mimosa au Maroc³⁸⁶ ; la qualité et les cours des matières premières naturelles qui font abandonner en Afrique les essais pourtant concluant d'essence néroli, du fait de la renommée des huiles essentielles du Paraguay³⁸⁷ ; ou encore le manque de disponibilité d'une main d'œuvre compétente et abondante – par exemple, en 1935, la récolte d'essence d'oranges de Guinée estimée à 800 tonnes n'atteint que 500 tonnes faute de bras³⁸⁸. Cependant, elles offrent des avantages non négligeables : le sol et le climat permettent de récolter les matières premières naturelles parfois plusieurs fois dans la même année quand à Grasse une seule coupe est possible³⁸⁹. De même, la qualité de certaines essences, notamment l'huile essentielle d'orange de Guinée est très appréciée sur le marché mondial et conforte la semi-industrie locale³⁹⁰. La domination de ces colonies pour certains produits aromatiques est d'autant plus appréciable pour les investisseurs français que les prix d'achat ou de location des terres comme de la main d'œuvre sont d'un coût réduit. L'orientation de l'enseignement agricole et l'adoption de ces cultures par les colonisés³⁹¹ permettent de plus aux parfumeurs de s'éloigner de la production en tant que telle pour se spécialiser dans la transformation, la rectification et la commercialisation de ces produits avec l'appui des gouvernements coloniaux :

Mais le grand avenir de l'Afrique tropicale paraît résider presque entièrement dans la culture indigène associée à l'industrie européenne locale. Non seulement cet avenir existera dans la distillation sur place des produits odoriférants, mais aussi dans la fabrication de parfums commerciaux et dans la savonnerie. En évitant ainsi les faux frais, on produira au prix de revient minimum³⁹².

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les parfumeurs grasseois, rejoints par de nombreux colons, expérimentent à Boufarik, mais également dans les régions d'Oran et de Constantine, l'acclimatation de différentes essences à parfum : le géranium, l'eucalyptus, le

³⁸⁴ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1929, p. 735.

³⁸⁵ J.-A. Battandier, « Les ressources aromatiques de l'Algérie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1921, p. 111.

³⁸⁶ Jean Gattefosse, « Le Maroc producteur », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1938, p. 499-505.

³⁸⁷ J.-A. Battandier « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *art. cit.*, p. 109.

³⁸⁸ Y.-R. Naves, « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », dans *Les Parfums de France*, n° 153, novembre 1935, p. 299.

³⁸⁹ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *art. cit.*, p. 735.

³⁹⁰ Y.-R. Naves, « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *art. cit.*, p. 299.

³⁹¹ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *art. cit.*, p. 736.

³⁹² R.-L. Joly, « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *art. cit.*, p. 655.

camphrier, le lis blanc, la tubéreuse, l'acacia mais aussi le lemongrass, la rose, le jasmin, la lavande, le petit-grain, le mandarinier, la rose, le citronnier et le cyprès. Ils puisent également dans les ressources des campagnes environnantes : réséda, violette, myrte, menthe pouliot, thym, romarin, cèdres, pin d'Alep et oliviers³⁹³. Malgré des essais parfois concluants, nombre de ces essences sont abandonnées à l'image du myrte et de la violette, autrefois traités au sein du domaine Sainte-Marguerite. La production algérienne se concentre progressivement sur quelques espèces odorantes : le géranium principalement et, de manière secondaire, l'eucalyptus, la menthe, la rue, le petit-grain, le néroli et le thym. Elle demeure néanmoins limitée : « L'Algérie serait éminemment propre à la production des plantes aromatiques : mais jusqu'à présent, cette industrie s'y est peu développée »³⁹⁴.

Le géranium occupe presque la moitié des volumes de plantes à parfum, aromatiques et médicinales exportées par l'Algérie. En 1889 déjà, deux tonnes d'essence sont produites dans la colonie³⁹⁵. Avant la Première Guerre mondiale, dans le Sahel, 48 distilleries approvisionnent la métropole en géranium mais ce chiffre tend à se réduire par la suite ; à cause du problème de houille, du manque de main d'œuvre mais aussi de l'engouement des producteurs pour la vigne³⁹⁶. Dans les années 1920, la vallée de la Mitidja et Blida consacrent 1 500 hectares à la culture du géranium³⁹⁷. La production qui atteignait 140 tonnes en 1913 n'est plus que de 14 tonnes en 1926, avant de remonter timidement à 25 tonnes en 1930³⁹⁸. Face au fléchissement progressif du nombre de parcelles, les cultivateurs s'associent sous l'égide de la Coopérative de producteurs d'essences et de parfums de Boufarik³⁹⁹. Ces derniers demandent notamment des mesures de protection au gouvernement colonial pour sauvegarder la production locale d'essence de géranium concurrencée par les essences réunionnaises. Pour leur part, les essences de néroli ou d'eucalyptus représentent des volumes marginaux : en 1924, 350 kilos d'essence de néroli et 100 kilos d'essence d'eucalyptus sont exportés⁴⁰⁰. Ainsi, entre les années 1910 et 1920, la filière algérienne connaît un recul certain et, en 1924, ne demeurent que 19 distilleries de plantes aromatiques et à parfum, qui occupent environ 400 ouvriers⁴⁰¹. Cette baisse se poursuit jusqu'en 1932 avant de connaître un regain d'intérêt à partir de 1934 : en 1935, les surfaces cultivées en géranium atteignent 2 000 hectares⁴⁰². De même, la production d'essence de néroli est relancée en 1934 après deux années d'exportation nulle du fait de la concurrence des synthétiques mais surtout de celle du Paraguay. L'Algérie, malgré la promotion qui en est faite en métropole, ne représente à l'exportation que quelques tonnes d'essence en 1934⁴⁰³. Loin d'être une concurrente sérieuse du commerce grassois des plantes à parfum, elle est un complément appréciable dont les

³⁹³ J.- A. Battandier, « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *art. cit.*, p. 109.

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ *Ibid.*

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ C. C., « La production des parfums en Algérie pendant l'année 1926 », dans *La Parfumerie Moderne*, 1928, p. 341.

³⁹⁸ Bernard Angla, « L'essence de géranium en Algérie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1932, p. 583.

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ C. C., « La production des parfums en Algérie pendant l'année 1926 », *art. cit.*, p. 341.

⁴⁰¹ *Ibid.*

⁴⁰² R. Valet, « Parfums d'Algérie », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1935, p. 337.

⁴⁰³ M. Raibaudi, « Quelle est la production mondiale des produits aromatiques ? », dans *Les Parfums de France*, n° 135, mai 1934, p. 121-123.

essences sont monopolisées presque exclusivement par les parfumeries grassoises Chiris et Roure, qui les redistribuent ensuite à leurs clients internationaux.

Au Maroc, jusqu'en 1920, il n'existe pas d'industrie européenne de la parfumerie. Le commerce avec les parfumeurs français est néanmoins attesté avant cette période et concerne la marjolaine – de 27 tonnes en 1912 à 32 tonnes en 1915 – et les racines d'iris – de 73 tonnes en 1913 à 21 tonnes en 1915⁴⁰⁴. À partir des années 1920, ont lieu les premiers essais de culture rationnelle de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, encouragés par la création d'une ferme expérimentale et d'une station agricole à Marrakech⁴⁰⁵. Ces expérimentations portent sur la rose à Meknès et Fès et le géranium à Fès et Marrakech où 20 hectares sont plantés en 1929 auxquels il convient d'ajouter 10 hectares à Chaoui⁴⁰⁶. En 1935, le géranium occupe désormais 160 hectares⁴⁰⁷. D'autres tentatives sont opérées durant cette période : la menthe poivrée et la lavande vraie à Meknès, El Hajeb et Azrou ; le narcisse à Dar Del Hamri ; mais aussi la sauge sclarée, le basilic, le vétiver, la citronnelle, la marjolaine ou encore le néroli, introduit sur 30 hectares à Gharb où les propriétaires installent une usine moderne⁴⁰⁸. Dans les années 1930, les essais de rose de mai sont abandonnés au profit de l'extraction de la rose du Dadès⁴⁰⁹. Les tentatives de distillation du mimosa sont un échec tandis que celles, pourtant réussies de cèdre et d'iris du Grand-Atlas ne sont pas pérennisées⁴¹⁰.

Avant la Seconde Guerre mondiale, le marché de ces plantes au Maroc se concentre autour d'un nombre limité d'essences : d'une part, les huiles essentielles de romarin, de menthe et de mousse de chêne et, d'autre part, celles de géranium. Les plantes aromatiques occupent une place de première importance au sein de la filière marocaine puisqu'elle monopolise 235 alambics sur les 470 installés⁴¹¹. Le géranium, au contraire, ne représente qu'une centaine de kilos en 1932 mais il atteint néanmoins 1 500 kilos en 1936⁴¹². Les usines modernes sont peu nombreuses à côté de la multitude de petites unités de distillation disséminées dans les campagnes marocaines. Hormis l'installation de l'usine de Gharb, il convient de citer la création, dans les années 1930, d'une coopérative agricole, dirigée par Pierre Muller, ingénieur chimiste français⁴¹³ qui traite principalement du géranium. Après la Seconde Guerre mondiale, la rose du Maroc s'impose comme la première plante à parfum traitée dans le pays et obtient les faveurs de la clientèle internationale, marquée par l'implantation de Chauvet S.A.⁴¹⁴ et des Établissements Antoine Chiris⁴¹⁵.

La Tunisie accueille une vingtaine de distillateurs tunisiens et une dizaine de colons français dont quelques Grassois comme Vial et Muraour à Nabeul⁴¹⁶ ou encore Chiris à

⁴⁰⁴ Anonyme, « Les plantes à parfum au Maroc », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1919, p. 12.

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ R.L. Joly, « L'exploitation des plantes à parfum au Maroc », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1932, p. 35.

⁴⁰⁷ Pierre Muller, « Le géranium au Maroc », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1936, p. 199.

⁴⁰⁸ Jean Gattefosse, « Le Maroc producteur », *art. cit.*, p. 501.

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ *Ibid.*

⁴¹¹ *Id.*, p. 503.

⁴¹² Pierre Muller, « Le géranium au Maroc », p. 200.

⁴¹³ *Ibid.*

⁴¹⁴ Marijo Chiche-Aubrun, *op. cit.*, p. 26.

⁴¹⁵ Gabriel Mazuyer, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, op. cit.*, p. 8.

⁴¹⁶ Anonyme, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *art. cit.*, p. 228.

Sousse⁴¹⁷. Néanmoins la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui avait pris un important essor dans les années 1910 se retrouve réduite en 1919 par la promulgation d'un décret interdisant la distillation de l'alcool sur le territoire de la Régence :

Les fabricants français de parfumerie sont très intéressés par les huiles essentielles d'origine tunisienne qui leur sont indispensables pour alimenter leur commerce d'exportation. Vous savez que l'exportation de la Parfumerie française, qui se chiffre à l'heure actuelle par centaines de millions, intéresse considérablement la question Changes. Or, nos correspondants à Tunis, sur nos demandes de renseignements nous signalent qu'à la suite d'un décret interdisant la distillation de l'alcool sur le territoire de la régence, des formalités désagréables auraient été imposées à un certain nombre de distillateurs de plantes aromatiques qui ont préféré vendre leur matériel plutôt que de continuer leur intéressante industrie⁴¹⁸.

Les exportations d'huile essentielle, de 31 tonnes en 1914 tombent à 3 tonnes à peine en 1919. La culture du géranium est ainsi abandonnée, tandis que celle de la rose est extrêmement réduite⁴¹⁹. Seule l'essence de néroli est exportée pour un total d'environ 80 à 90 kilos par an⁴²⁰.

En Afrique équatoriale, la Guinée fait l'objet d'essais encourageants à partir des années 1920. Une première expérience est tentée sur le lemongrass à Kindja par un pharmacien nommé Trantoul⁴²¹. Par la suite, quelques sociétés françaises s'installent en Guinée comme les Frères Renoux, Roget & Gallet, Paul Jeancard, François Coty et les Établissements Antoine Chiris⁴²². Cependant, ces essais demeurent au stade expérimental jusqu'en 1935, malgré le surnom donné à la Guinée, « l'éden des plantes à parfum »⁴²³. Ces domaines se spécialisent dans la culture de l'essence d'orange Portugal, utilisée dans la parfumerie européenne depuis le XVIII^e siècle⁴²⁴. Introduite dans les années 1920, l'essence obtenue en Guinée révèle des qualités olfactives incomparables et elle est jugée par les parfumeurs comme supérieure à celle produite en Sicile⁴²⁵. Selon les statistiques douanières, de seulement 50 kilos en 1928-1929, les exportations d'essence d'orange douce de la Guinée française passent à 500 kilos l'année suivante, puis à 50 tonnes en 1930-1931 avant de culminer à 200 tonnes en 1933-1934⁴²⁶. Ces chiffres sont sous-estimés, selon le chimiste Y.-R. Naves, chef des laboratoires de recherche et d'analyse des Établissements Antoine Chiris, puisqu'il avance que, en 1935, 800 000 arbres sont comptabilisés. Ces derniers fournissaient 400 tonnes d'essence mais ils pouvaient potentiellement en produire 800 tonnes⁴²⁷. Principalement

⁴¹⁷ Établissements Antoine Chiris, « Carte promotionnelle », dans *Les Parfums de France*, n° 95, janvier 1931.

⁴¹⁸ L. Henri, « La distillation en Tunisie et la loi », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1920, p. 123.

⁴¹⁹ Anonyme, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *art. cit.*, p. 228.

⁴²⁰ Service de documentation des Établissements Antoine Chiris, « Étude sur la culture des plantes aromatiques en Tunisie », dans *Les Parfums de France*, n° 37, mars 1926, p. 190.

⁴²¹ R.-L. Joly, « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *art. cit.*, p. 648.

⁴²² *Ibid.*, p. 649.

⁴²³ Élie Maunier, « Le Portugal guinée en parfumerie », dans *Les Parfums de France*, n° 112, juin 1932, p. 182.

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ Y.-R. Naves, « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *art. cit.*, p. 299.

⁴²⁶ *Ibid.*

⁴²⁷ *Ibid.*

exploitée au Fouta-Djalon, l'orange Portugal devient une culture exclusivement opérée par les Guinéens⁴²⁸.

La recherche de ressources endémiques : l'Amérique et l'Asie

Contrairement à l'Afrique, qui constitue un « laboratoire d'essais » pour l'introduction d'espèces méditerranéennes, les parfumeurs français recherchent en Asie du Sud-Est des produits endémiques d'Indochine et des Indes néerlandaises : la badiane ou anis étoilé, le benjoin, la citronnelle, le lemongrass, le vétiver, le cajepout, la bruyère d'Annam, le camphrier, le pamplemousse, l'ylang, le patchouli, la cardamome, les bois odorants et le musc⁴²⁹. Quelques introductions d'essences méditerranéennes, notamment de basilic et de menthe, sont avérées mais elles ne semblent pas avoir donné lieu à un éventuel commerce. Ces espèces se répartissent selon plusieurs aires de culture en Indochine et dans les Indes néerlandaises⁴³⁰ en fonction des possibilités climatiques. Dans la première moitié du XX^e siècle, les matières premières naturelles de l'Asie du Sud-Est intéressent les instances coloniales et certains industriels grasseois. Ces derniers s'approvisionnent indifféremment dans la colonie française d'Indochine et aux Indes néerlandaises suivant les besoins de leurs clients et les possibilités d'achat.

En Indochine, les principales essences exportées sont la badiane, le lemongrass et la citronnelle qui atteignent des centaines de tonnes quand les autres espèces distillées réunies ne représentent qu'une vingtaine de tonnes dans les années 1930⁴³¹.

La badiane est cultivée principalement en Indochine, dans les régions de Langson et Caobang⁴³², That-Khé, Dong-dong, Vinh-Rat, Haleng, Na-Cham, dans le Nord-Est du Tonkin et dans la province de Long-Tcheou⁴³³. Elle pousse à faible altitude. Son essence, extraite du fruit, est entièrement absorbée par la France. Les Établissements Antoine Chiris ouvrent une usine dans les années 1920 au Tonkin pour le raffinage de l'essence produite par les distillateurs indochinois⁴³⁴. D'autres colons français investissent dans cette activité, comme M. Gardies⁴³⁵. Hormis l'exportation d'essence, la colonie envoie également d'importants volumes de fruits de badiane vers la métropole. De 21 tonnes entre 1893 et 1896, ils atteignent 230 tonnes en 1913, avant de se stabiliser autour de 100 tonnes dans les années 1920⁴³⁶.

La citronnelle, *Andropogon citratus d.c.*, et le lemongrass, *Andropogon flexuosus Nees*, constituent la seconde catégorie d'essences produites par l'Indochine. Exploitée de manière assez tardive par rapport à la badiane, la citronnelle prend un essor certain dans les années 1920 avec une moyenne de 23 tonnes exportées⁴³⁷ dont 19 proviennent de Cochinchine⁴³⁸.

⁴²⁸ Y.-R. Naves, « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *art.cit.*, p. 299.

⁴²⁹ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », dans *Les Parfums de France*, n° 87, mai 1930, p. 132.

⁴³⁰ *Id.*, p. 120.

⁴³¹ *Id.*, p. 127.

⁴³² *Id.*, p. 122.

⁴³³ Paul Jeancard, « La Badiane au Tonkin », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1921, p. 73.

⁴³⁴ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art. cit.*, p. 123.

⁴³⁵ *Ibid.*

⁴³⁶ Paul Jeancard, « La Badiane au Tonkin », *art. cit.*, p. 74.

⁴³⁷ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art. cit.*, p. 122.

Pour autant, après avoir culminé à 24 tonnes en 1926, ce commerce périclité et il ne représente guère que 200 kilos en 1929-1930⁴³⁹. En effet, l'Inde est désormais le plus gros producteur mondial avec 260 tonnes produites dont la moitié est absorbée par la France⁴⁴⁰.

L'Indochine produit également de « l'essence » de benjoin employée presque exclusivement en parfumerie pour les notes dites orientales. Il est récolté par gemmage⁴⁴¹ à l'est du Mekong, à Sam-Na au Laos et également au Tonkin⁴⁴². La récolte de la résine est effectuée sur les arbres qui croissent à l'état sauvage :

Combien il est regrettable qu'en l'état actuel des choses les maisons européennes ne puissent se dispenser de l'intermédiaire coûteux des marchands chinois : mais les chefs de caravane sont à peu près réfractaires à toute négociation directe avec les Européens, et se sentent beaucoup plus en confiance avec les Chinois. Nous devons cependant signaler les efforts de M. Jullien, qui, parlant le laotien et fixé à proximité de la région de production depuis très longtemps, réussit chaque année à acheter directement des quantités importantes de Benjoin et à organiser lui-même des caravanes de porteurs dans un pays complètement bloqué par le manque absolu de routes ou de cours d'eau navigables⁴⁴³.

L'Indochine se démarque peu à peu de sa concurrente néerlandaise, l'île de Sumatra, par la « labellisation » de son benjoin sous l'appellation de benjoin de Siam⁴⁴⁴. Une fois récolté, le benjoin est exporté par le Tonkin et le Nord-Annam ou par Saïgon pour les productions de Namhou au nord de Luang-Prabang⁴⁴⁵. Entre 1907 et 1913, la colonie exporte ainsi de 42 à 53 tonnes de résine, 99 tonnes en 1912 et 133 tonnes en 1913, avant que les exportations ne chutent à 15 tonnes en 1921, puis à 13 tonnes en 1923⁴⁴⁶. La France absorbe la quasi-totalité du benjoin Siam et une partie de la production de benjoin Sumatra, soit environ 68 tonnes en 1920⁴⁴⁷. Alors que le prix d'achat au Laos est de 14-15 francs le kilo, le prix de vente en France atteint entre 25 et 40 francs le kilo, d'où un intérêt majeur pour ce produit de grande valeur⁴⁴⁸.

Hormis ces principales matières premières naturelles, l'Indochine exporte également des bois odorants. Dans les années 1920, 40 à 60 tonnes d'essence de santal rouge, de bois de rose, de cannellier, entre autres, sont extraites des forêts indochinoises. En 1926, les volumes atteignent le chiffre exceptionnel de 151 tonnes, dont 87 tonnes sont destinées à la métropole. Dans les années 1930, cette production chute drastiquement et se stabilise autour de 100 kilos par an⁴⁴⁹.

⁴³⁸ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, p. 69.

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ *Ibid.*

⁴⁴¹ Le gemmage est une opération qui consiste à blesser l'arbre pour en récupérer la gomme ou résine.

⁴⁴² Auguste Chevalier, « L'origine du Benjoin d'Indochine », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 75.

⁴⁴³ Louis Drouet, « Le Benjoin d'Indo-chine », dans *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, p. 214.

⁴⁴⁴ Auguste Chevalier, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *art. cit.*, p. 75.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ *Id.*, p. 73.

⁴⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁴⁹ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art. cit.*, p. 128.

Le cajeput, *Melaleuca Lencadendron L.*, dont l'huile essentielle est extraite des feuilles, pousse sur le littoral du golfe de Siam jusqu'au Nord-Annam et à Camau en Cochinchine⁴⁵⁰. De même, la cardamome utilisée comme condiment et comme plante médicinale mais aussi en parfumerie, dont l'huile essentielle est obtenue à partir des graines⁴⁵¹, est exploitée au Cambodge. La colonie produit ainsi entre 325 et 435 tonnes de cardamome annuellement⁴⁵². Elle est encadrée par une réglementation spéciale : elle est vendue aux enchères périodiquement, uniquement sur le marché de Phnom Penh⁴⁵³. Enfin, au Tonkin, les ingénieurs agronomes identifient l'existence d'un musc dénommé Tonkin qui se rapproche du musc chinois appelé musc véritable⁴⁵⁴ qui vit dans les provinces chinoises du Sichuan et du Yunnan, où les Établissements Antoine Chiris créent un comptoir⁴⁵⁵. Le vétiver, le camphrier, le pamplemousse et la verveine font également l'objet de petits essais de distillation⁴⁵⁶. Le camphrier est néanmoins rapidement abandonné : 2 kilos d'essences sont produites en 1913, puis 52 kilos en 1914 avant l'interdiction par les autorités de la coupe des camphriers⁴⁵⁷, à cause du danger de disparition de cette espèce. La verveine connaît un essor certain dans les années 1920, avant, elle aussi, de péricliter : de 46 tonnes d'essences en 1928, les exportations de l'Indochine passe à 10 tonnes en 1930⁴⁵⁸.

Les parfumeurs français trouvent en Indochine des ressources précieuses que vient compléter la production des Indes néerlandaises. La citronnelle et le cajeput sont les plus importantes essences produites dans la colonie hollandaise. La production de la première oscille entre 1 315 tonnes en 1927 et 893 tonnes en 1931, tandis que la seconde atteint 138 tonnes en 1928, avant de chuter à 69 tonnes en 1931⁴⁵⁹. Les Indes néerlandaises produisent également des essences d'importance secondaire en volume : l'huile essentielle de cananga, dont les tonnages décroissent progressivement de 17 tonnes en 1927 à 9 tonnes en 1931 ; l'essence de patchouli qui, au contraire croît de 1,7 tonnes en 1927 à 5,3 tonnes en 1931 et quelques centaines de kilos en moyenne pour le lemongrass, le palma-rosa et le vétiver⁴⁶⁰.

⁴⁵⁰ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art. cit.*, p. 124.

⁴⁵¹ J. Cardot, « Les principaux produits d'exportation de l'Indochine », dans *Les Parfums de France*, n° 101, juillet 1931, p. 227.

⁴⁵² *Id.*, p. 230.

⁴⁵³ *Id.*, p. 228.

⁴⁵⁴ Le musc est la glande surrénale d'un petit chevroton du même nom, dont le parfum est extrêmement fort, utilisé principalement dans les compositions pour son pouvoir fixateur. Pour autant, la chasse de l'animal ne se perpétue pas après les années 1930-1940 pour plusieurs raisons. D'une part, la découverte de la synthèse du musc, la muscone qui réduit les besoins en matière première animale ; d'autre part, la réticence des consommateurs à employer cette essence, qui implique la mort du chevroton, considérée comme particulièrement barbare alors même que la population de musc en Chine a pratiquement disparu. Les tentatives d'élevages du musc pour pallier ce problème ont toutes été soldées par un échec, le musc en captivité ne sécrétant pas cette glande.

⁴⁵⁵ Anonyme, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art. cit.*, p. 132.

⁴⁵⁶ *Id.*, p. 126.

⁴⁵⁷ Anonyme, « Le camphrier au Tonkin », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, p. 236.

⁴⁵⁸ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art. cit.*, p. 71.

⁴⁵⁹ C. C., « Les exportations d'huiles essentielles des Indes néerlandaises », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1933, p. 37.

⁴⁶⁰ C. C., « Les exportations d'huiles essentielles des Indes néerlandaises », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1933, p. 37.

La citronnelle est cultivée principalement à Java et sa qualité est considérée comme supérieure à celle de Ceylan⁴⁶¹. En Indonésie, en 1925, 116 plantations exploitent cette essence sur une superficie de 19 114 hectares. Java représente, à elle seule, 12 438 hectares soit 95% de la production de la colonie⁴⁶². Les Indes néerlandaises sont également le principal foyer de production de patchouli au monde avec la Malaisie. Elles exportent à la fois des feuilles et de l'essence de patchouli. Il est cultivé principalement à Java et à Sumatra dans la région d'Atjeh⁴⁶³. Les feuilles sont destinées à la Hollande, l'Allemagne, Penang et Singapour tandis que l'essence est exportée en France, Allemagne, Hollande et Japon⁴⁶⁴. La distillation de l'essence de cananga, d'abord testée par des Européens dans l'île de Bourou est transférée par la suite aux mains des cultivateurs de l'île. Cette culture est également encouragée à Java par l'institut de biologie agricole d'Amani et le jardin d'essai des laboratoires de Buitenzorg⁴⁶⁵ qui accueillent également quelques champs de jasmin. Les plantations se concentrent alors dans les régions de Bantan à Sumatra et de Cheribon à Java⁴⁶⁶.

L'Asie du Sud-Est, qui compte pourtant peu d'unités de distillation appartenant à des industriels européens, représente cependant un des plus importants centres d'approvisionnement de la parfumerie française et grasse devant l'Afrique et les établissements d'Amérique et d'Océanie.

D'autres points du monde localisés en Amérique et dans l'Océanie renferment également quelques centres de production. Hormis le Paraguay qui se spécialise dans l'huile essentielle de petit-grain⁴⁶⁷ et le Mexique qui commercialise la quasi-totalité de ses vanilles aux États-Unis⁴⁶⁸, certaines colonies françaises comme la Guyane, Tahiti, la Guadeloupe et la Martinique s'intègrent, au cours du XX^e siècle, dans le réseau mondial des producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. La Guyane apporte, dès la fin du XIX^e siècle, le bois de rose en grande quantité ; la Martinique et la Guadeloupe produisent également quelques tonnes de vanillon, poivre, girofle, cannelle et muscade dans la première moitié du XX^e siècle et Tahiti se spécialise dans la préparation de la vanille durant la même période⁴⁶⁹. Peu de sources ont été conservées concernant ces implantations outre-mer secondaires et seuls quelques rares articles permettent d'appréhender l'évolution de ces aires de production.

La Guyane, bien qu'elle possède de nombreuses ressources en vanille, patchouli et lemongrass, n'exploite réellement que le bois de rose. Concurrente du Brésil⁴⁷⁰, sa production demeure néanmoins limitée par rapport aux importants volumes exportés depuis le territoire brésilien. De 32 tonnes avant 1926, l'exportation d'essence de bois de rose de Guyane culmine à 105 tonnes en 1926 avant d'accuser une baisse à 53 tonnes en 1927⁴⁷¹. La Guyane

⁴⁶¹ Anonyme, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », dans *Les Parfums de France*, n° 52, juin 1927, p. 172.

⁴⁶² Anonyme, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *art. cit.*, p. 176.

⁴⁶³ C.C., « L'essence de patchouli à Atjeh », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1934, p. 337.

⁴⁶⁴ *Ibid.*

⁴⁶⁵ Anonyme, « Culture du Cananga odorata », dans *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, p. 388.

⁴⁶⁶ *Id.*, p. 178.

⁴⁶⁷ Le Paraguay exporte 26 tonnes d'essence de petit-grain en 1914 et 75 tonnes en 1925. Anonyme, « essence de petit-grain Paraguay », dans *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1929, p. 171.

⁴⁶⁸ William Pecout, « La vanille de l'Océan Indien », 14^e Journée Internationale de Digne, Digne-les-Bains, 31 août-2 septembre 1995, p. 16.

⁴⁶⁹ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art. cit.*, p. 108.

⁴⁷⁰ *Id.*, p. 112.

⁴⁷¹ *Ibid.*

se démarque alors de sa voisine en se spécialisant dans la distillation du bois de rose, sous l'impulsion des parfumeurs grassois :

Alors qu'au début de l'utilisation de l'essence de Bois de Rose, les parfumeurs français se firent envoyer à Grasse le bois nécessaire à leur distillation, le produit devenant de plus en plus demandé, ils se rendirent compte de l'intérêt qu'ils auraient à traiter le Bois de la Colonie sans faire subir au prix de revient de leur essence, la charge d'un parcours inutile et coûteux. C'est ainsi que vers 1890, les concessions forestières des régions de Kaw, Sinnamary et d'Approuage voyaient drainer leurs Bois sur Cayenne où ils étaient vendus aux exportateurs, puis à quelques distillateurs sur place. Ces derniers après avoir fait de timides essais au moyen des alambics alors entre leurs mains, dans lesquels ils avaient coutume de distiller leurs cannes pour récolter le Tafia, comprirent rapidement de l'importance et augmentèrent petit à petit leur matériel de distillation en l'adaptant à ce nouveau produit⁴⁷².

Si les colons français envisagent l'acclimatation de différentes espèces comme celle du citronnier ou du vétiver⁴⁷³, ces initiatives ne semblent pas aboutir tandis que d'autres essences disparaissent au cours du XIX^e siècle, c'est notamment le cas du giroflier. La colonisation de la Guyane, « terre d'or et d'aventurier », ne se prête en effet pas au modèle de colonisation agricole mis en œuvre en Afrique ou dans l'Océan Indien.

L'île de Tahiti, quant à elle, se spécialise dans la préparation de la vanille. Introduite en 1862, elle fait l'objet d'un rapide engouement et d'importantes exportations à partir du début du XX^e siècle. En 1919, la production culmine une première fois à 182 tonnes avant d'accuser une baisse progressive jusqu'en 1929, date à laquelle elle ne représente plus que 50 tonnes. Elle repart à la hausse à partir de 1934 avec 102 tonnes exportées et culmine à nouveau à 206 tonnes en 1939⁴⁷⁴. Au cours de cette période, les autorités coloniales réglementent la cueillette, le transport, la préparation et l'exportation, ce qui permet une revalorisation de la vanille tahitienne. Les prix, moins élevés que ceux pratiqués à l'île de La Réunion⁴⁷⁵, aident également la colonie à se positionner comme un centre de production complémentaire à ceux de l'Océan Indien.

La Guadeloupe produit quelques vanillons exploités en polyculture avec le café : de 12 tonnes en 1927, les exportations de vanillon ne dépassent pas 3 tonnes en 1929⁴⁷⁶. Élie Maunier atteste également la présence de petites cultures de poivre, girofle, cannelle et muscade, mais ces dernières ne semblent pas donner lieu à des exportations⁴⁷⁷. Enfin, la Martinique exporte seulement de l'essence de lemongrass et quelques tonnes de racines de vétiver⁴⁷⁸.

⁴⁷² J. Poline, « L'essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », dans *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, p. 188.

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ William Pecout, « La vanille de l'Océan Indien », *art. cit.*, p. 47.

⁴⁷⁵ Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art. cit.*, p. 108.

⁴⁷⁶ *Id.*, p. 109.

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ *Id.*, p. 114.

Les laboratoires d'essais : l'Océan Indien

On sait que l'essence de géranium est devenue, après le sucre, la principale richesse de La Réunion. En 1925, cette petite île, où les surfaces cultivables ne forment qu'un anneau relativement étroit autour d'un massif montagneux central, a exporté pour près de 23 millions de francs d'essence de géranium, pour plus de 3 millions d'essence de vétyver, pour plus d'un demi-million d'essence d'ylang-ylang, soit au total pour près de 27 millions d'essences à parfums. Ce sont des chiffres que doivent méditer les colons de nos autres France lointaines, comme un exemple et un encouragement.

Cet exemple peut être suivi avec un succès tout particulier dans la grande île voisine de Madagascar, où, m'a-t-on dit, il n'était pas rare il y a quelques années de voir consolider les talus des canaux avec du vétyver, plante dont les fortes racines retiennent les terres croulantes. Madagascar vend à l'heure actuelle pour un peu moins de 10 millions d'essences diverses ; ce chiffre pourrait être aisément et rapidement multiplié par 2 ou par 3 si les colons voulaient concourir plus activement au ravitaillement de la parfumerie française⁴⁷⁹.

L'Océan Indien, et plus particulièrement les îles de La Réunion et de Madagascar, l'archipel des Comores, offrent de multiples possibilités pour l'acclimatation d'essences méditerranéennes et tropicales. Dès la fin du XVII^e siècle, Pierre Poivre introduit à La Réunion le giroflier, le cannellier, le muscadier et l'ylang-ylang qui, un siècle plus tard, colonisent les îles de Madagascar et des Comores. Dans cette trajectoire le rôle des botanistes de l'administration, des colons, mais aussi et surtout des autochtones a été décisif. Certains parfumeurs grassois s'approvisionnent dans ces colonies, surtout à partir des années 1920, par le biais d'exportateurs locaux et des Établissements Antoine Chiris qui s'implantent dès 1907 dans l'archipel, en 1924 à La Réunion et, durant cette même période, à Madagascar.

Au cours du XIX^e siècle, l'île de La Réunion se spécialise, selon les périodes, dans la culture de la canne à sucre, des épices et aussi des plantes à parfum. Parmi ces dernières, la vanille puis le géranium, le vétiver et l'ylang-ylang s'imposent comme des ressources de choix pour les cultivateurs réunionnais. Elles ne sont pourtant pas les seules essences acclimatées dans l'île mais ce sont celles qui possèdent le plus grand intérêt économique. Du fait de l'importance de la canne à sucre, ces cultures se sont concentrées dans les Hauts de l'île où vivent les « petits blancs », descendants des premiers colons qui souhaitent s'extraire du système de l'économie de plantations. Le géranium est largement adopté par ces derniers et il est à l'origine de ce que François Berthier a qualifié de « folie de l'or vert »⁴⁸⁰. La commune du Tampon devient ainsi la « Capitale du géranium », durant l'entre-deux-guerres, au même titre que Grasse devient la « Capitale des parfums ».

L'île Bourbon constitue entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle, un véritable « laboratoire »⁴⁸¹ d'essais agricoles parmi lesquels les plantes à parfum, aromatiques et médicinales tiennent une place, certes secondaire par rapport aux plantations de cannes à sucre mais primordiale dans l'économie de l'île du fait de leur haute valeur ajoutée. L'île de La Réunion, bien que d'une superficie réduite par rapport aux autres îles de l'Océan Indien et, pendant longtemps, d'un accès difficile, se positionne ainsi comme une colonie modèle et moteur sur le marché des essences tropicales.

⁴⁷⁹ Robert Bienaimé, « Les plantes à Parfum – Les colonies françaises », dans *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 5, mai 1927, p. 287.

⁴⁸⁰ François Berthier, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op. cit.

⁴⁸¹ Jean de Cambiaire, *La certitude du développement*, Paris, Atya, 1983, p. 13.

L'île apparaît, en effet, comme l'étape préalable à leur introduction future à Madagascar, à Sainte-Marie, à Nosy-Bé et dans l'archipel des Comores. Selon des trajectoires multiples, au gré des incitations métropolitaines, des encouragements de l'administration coloniale et des tentatives des planteurs réunionnais, le géranium, la vanille, le vétiver et l'ylang-ylang s'imposent comme des cultures propices aux habitants des Hauts de l'île qui fournissent dès lors des produits de faible volume mais dont le chiffre d'affaires complète utilement l'économie traditionnelle du sucre et constitue même, en temps de crise, une position de repli. Les huiles essentielles – géranium, vétiver et ylang-ylang – et la vanille de La Réunion deviennent ainsi progressivement un gage de qualité sous l'appellation « Bourbon »⁴⁸².

L'adoption des plantes à parfum transforme en profondeur la vie économique et sociale de l'île. L'essence de géranium, très recherchée à la fin du XIX^e et du XX^e siècle par la métropole, est favorisée par les instances coloniales de La Réunion qui y voient l'opportunité d'offrir du travail aux populations des Hauts et de fournir une nouvelle source de devises. Les liens commerciaux établis avec Grasse et Paris permettent ainsi d'offrir un débouché rémunérateur à ces planteurs et surtout aux intermédiaires et aux exportateurs de l'île. La « folie de l'or vert » entraîne de ce fait une modification profonde de la morphologie des Hauts de l'île, dont la couverture forestière laisse peu à peu place à des étendues de géranium, mais aussi de vétiver et d'autres productions, principalement vivrières. L'importance du géranium dans l'économie de l'île mais également pour la condition sociale de ses habitants ont amené François Berthier à qualifier cette période prospère de « civilisation du géranium »⁴⁸³.

Bien que le géranium mobilise une majorité de cultivateurs à La Réunion, d'autres plantes à parfum et matières premières aromatiques ont été implantées dans l'île, parce qu'elles étaient antérieures ou complémentaires de ce dernier ou bien parce qu'elles offraient un prix d'achat plus élevé que celui du géranium. Si un nombre important de matières premières odorantes sont adoptées par les planteurs – champac, patchouli, eucalyptus, longoze, citronnelle, basilic –, l'attention de ces derniers se porte de manière préférentielle sur la culture de la vanille, du vétiver et de l'ylang-ylang. Favorisées par une demande internationale croissante, les plantes à parfums de l'île connaissent des trajectoires différenciées en fonction des débouchés proposés, de la concurrence des plantes à parfum cultivées dans d'autres régions tropicales, mais aussi de la concurrence des autres denrées agricoles réunionnaises. En effet, les surfaces agricoles disponibles sont un frein en comparaison de Madagascar et des Comores où les étendues sont beaucoup plus vastes.

Depuis La Réunion, de nombreuses matières premières sont acclimatées à Madagascar et dans l'archipel des Comores qui s'attribuent d'ailleurs, durant l'entre-deux-guerres, le label « Bourbon » créé dans l'île voisine. Si la valorisation agricole de La Réunion a été facilitée par l'absence d'habitants avant la colonisation française, il n'en est pas de même à Madagascar et dans l'archipel des Comores. La colonisation de cette région s'incarne, à la fin du XIX^e siècle, par une action militaire et une réforme administrative qui bouleversent la

⁴⁸² Frédéric-Emmanuel Demarne, « La qualité Bourbon des huiles essentielles de La Réunion », dans *Le géranium rosat à La Réunion*, Hauts du Tampon, Association pour la promotion en milieu rural, 1988, p. 103-105.

⁴⁸³ François Berthier, *Histoire du géranium Bourbon...*, *op. cit.*, p. 63.

trajectoire politique, économique et sociale de ces îles. En 1912, l'île de Madagascar accueille sous sa tutelle l'archipel des Comores et devient Madagascar et dépendances. La réforme foncière et l'étude systématique des sols permettent de déterminer un périmètre de colonisation agricole dans lequel les plantes à parfum apparaissent rapidement comme une opportunité de valorisation et d'enrichissement. Madagascar et dépendances forment ainsi, à partir de 1934, la plus importante colonie exportatrice de plantes à parfum aromatiques et médicinales, en lien avec les parfumeries grassoises⁴⁸⁴.

Madagascar et l'archipel des Comores, bien qu'éloignés de milliers de kilomètres de la France, deviennent, au début du XX^e siècle, un maillon indispensable de l'empire colonial français. Investies bien avant la colonisation officielle par des aventuriers à l'image de Napoléon de Lastelle⁴⁸⁵, de Jean Laborde⁴⁸⁶ ou de Léon Humblot⁴⁸⁷, ces îles entretiennent des relations plus ou moins conflictuelles avec la monarchie Hova jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Pourtant, l'Océan Indien fascine les Français et l'annexion de l'archipel des Comores et surtout de Madagascar invite bon nombre d'entre eux à tenter leur chance dans ces contrées lointaines :

Peu de colonies ont fait travailler les imaginations autant que la « Grande Isle ». Objet depuis le XVII^e siècle de convoitises ardentes, disputée par l'Angleterre à la France, Madagascar exerçait sur les esprits les plus érudits une étrange fascination. On lui attribuait des richesses fabuleuses. Et cependant, en dépit même des entreprises nombreuses faites par des particuliers ou par le Gouvernement pendant le XIX^e siècle, Madagascar était encore au jour de l'annexion, le 6 août 1896, très imparfaitement connue. Presque toute la région de l'ouest restait ignorée⁴⁸⁸.

Quelques milliers de colons et d'entreprises tentent ainsi leur chance dans la nouvelle colonie de Madagascar. Rapidement, l'agriculture apparaît comme la première ressource de ces îles et de nombreux essais de cultures diverses et variées sont expérimentés afin de favoriser le commerce extérieur. Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'intègrent parfaitement dans cette économie coloniale tout en s'écartant des modèles de plantation industrielle traditionnels. Massivement adoptée par les agriculteurs autochtones, cette culture offre le bénéfice d'un produit de faible volume et à haute valeur ajoutée. Ces derniers deviennent, de ce fait, les acteurs majoritaires de la production tandis que les entreprises et les colons se spécialisent dans la préparation et la transformation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Au sein de ce marché, les Grassois sont omniprésents de manière

⁴⁸⁴ M. Raibaudi, « Quelle est la production mondiale des produits aromatiques ? », dans *Les Parfums de France*, n° 135, mai 1934, p. 122.

⁴⁸⁵ Napoléon de Lastelle (1802-1856) réussit à s'associer avec la reine Ranavaloa 1^{ère}. Cette dernière lui fournit 300 kilomètres de terres le long de la côte est et la main-d'œuvre nécessaire à leur exploitation. Il y organise les premières sucreries, rhumeries et fabriques du pays. Il introduit également dans la Grande-Île le cocotier, le café et la canne à sucre depuis l'île de La Réunion ainsi que de nombreuses autres essences. En 1830, il épouse Victoire Sija, princesse Betsimisaraka, veuve de Joseph Arnoux.

⁴⁸⁶ Jean Laborde (1805-1878), français originaire du Gers, échoue à Madagascar après une tempête au large de Fort-Dauphin, il est fait prisonnier. Napoléon de Lastelle introduit alors Jean Laborde à la cour de la reine. Soutenu par cette dernière, Jean Laborde s'installe dans la région de Mantasoa, où il crée une cité industrielle.

⁴⁸⁷ Léon Joseph Henry Humblot (1852-1914) est un botaniste et naturaliste français. Résident de la Grande-Comore, il est surnommé le « Sultan blanc ». Il est alors le premier propriétaire terrien de l'île mais aussi le premier employeur.

⁴⁸⁸ Odet Denys, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, Paris, Jouve & Cie éditeurs, 1917, p. 269.

directe, en possédant des domaines et des usines dans les principaux centres de production et, indirectement, en représentant plus de 80% des achats de matières premières naturelles et d'essences tout du moins jusque dans les années 1930.

L'exploitation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar débute réellement au début du XX^e siècle. En effet, depuis les années 1890, l'installation de colons et de sociétés dans la Grande-île, associée aux besoins de renouvellement des créateurs de parfum et à l'effervescence nouvelle pour les molécules de synthèse, ont pour conséquence d'orienter l'agriculture de l'île vers un système de polyculture où les matières premières naturelles tiennent une place de premier ordre. Favorisée par une haute valeur ajoutée, la culture des plantes à parfum participe de manière active à la stabilisation de l'économie de l'île du fait qu'elle regroupe, d'une part, des matières premières aromatiques – la vanille et le girofle respectivement deuxième et troisième produits d'exportation⁴⁸⁹ – et, d'autre part, les plantes à parfum – l'ylang-ylang, la citronnelle, la cannelle, le patchouli, le basilic, etc. Certaines espèces cultivées à Madagascar et dépendances à l'image du girofle, de la vanille ou de l'ylang-ylang occupent même une place dominante sur le marché mondial : Madagascar et dépendances est ainsi le second producteur mondial de clous⁴⁹⁰ et un des principaux producteurs d'essences de girofle⁴⁹¹. Cette aire géographique fournit la plus grande partie de la production mondiale de vanille⁴⁹² et devient également le premier producteur d'ylang-ylang⁴⁹³ au monde au cours des années 1920. De nombreuses autres plantes sont par la suite introduites à Madagascar tandis que les botanistes et les ingénieurs agronomes inventorient la flore locale et identifient de nombreuses essences intéressantes pour la filière. Appuyés par ces derniers mais également par les services d'agriculture et les stations d'essai, les exploitants français et progressivement les agriculteurs malgaches adoptent selon leur région, ces productions rémunératrices. Par un double mouvement de demande internationale et de production croissante, Madagascar devient ainsi une des principales colonies productrices de plantes à parfum.

CONCLUSION

Au terme de cette étude plusieurs éléments nous apparaissent particulièrement importants. D'une part, l'originalité de notre approche a été de relire l'histoire de la parfumerie grasse, et plus généralement française, au prisme de la matière première. Cette relecture a permis de mettre en valeur des sources inédites : les revues professionnelles qui constituent une source d'informations précieuse et périodique ; mais aussi des fonds d'archives d'entreprises qui apportent des renseignements complémentaires permettant de confirmer les données recueillies dans les revues *Les Parfums de France*, *La Parfumerie*

⁴⁸⁹ Le premier produit d'exportation est alors le manioc. Gaston Pelletier, *Les produits de Madagascar*, Melun, Office colonial du ministère des colonies, Imprimerie administrative, 1917, p. 5.

⁴⁹⁰ Elle est précédée par Zanzibar. L. Dussel, « Produits Malgaches », dans *Bulletin de Madagascar*, n° 191, avril 1962, p. 330.

⁴⁹¹ L. Dussel « Produits Malgaches », *art.cit.*, p. 355.

⁴⁹² Élie Maunier, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, p. 55.

⁴⁹³ Dieter Braun, « Ylang-ylang », dans *Bulletin Dragoco*, 6^e année, n° 2, 1959, p. 19.

moderne et *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*. D'autre part, l'analyse de ces sources permet de renouveler la connaissance de l'histoire de la parfumerie française en mettant notamment en question l'importance du bassin grassois dans les approvisionnements de la « Capitale des parfums ». En réintégrant la parfumerie française dans le contexte international d'industrialisation, cet article invite à relativiser le monopole français sur ce secteur d'activité lucratif, tout en valorisant les facteurs qui lui ont permis de s'imposer comme le leader mondial de ce secteur. Plus encore, par un jeu d'échelles, l'étude des sources relatives aux approvisionnements extérieurs repositionne le bassin grassois dans un réseau plus large de centres de production, dans lequel il n'apparaît plus que comme un centre parmi d'autres. En effet, l'analyse du parcours des domaines coloniaux et étrangers révèle que ces derniers ne sont mobilisés que lorsque le bassin grassois ne peut fournir la matière première nécessaire à Grasse. Durant la première moitié du ^{xx}e siècle, chaque pays producteur se spécialise ainsi sur deux ou trois essences principales en fonction des possibilités bioclimatiques mais aussi en fonction de la demande et de la concurrence des autres centres d'approvisionnement. Au-delà d'une concurrence réelle, Grasse a su fédérer ces différentes régions productrices complémentaires pour assurer la pérennité de la filière aromatique française.